



Ph : Kheria Negab

ALGERIE POSTE

# Les travailleurs décident de poursuivre la grève !

P. 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1768 | Mercredi 9 janvier 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



PRÉPARATIFS DE LA  
COUPE D'AFRIQUE  
DES NATIONS 2013

## À quel onze pense Halilhodzic ?

P. 17

MOURAD MEDELICI A PROPOS DE LA QUESTION DES FRONTIÈRES :

# « Nous n'avons aucun problème avec le Maroc »

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, la convention relative à la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et la Tunisie. C'est une première car c'est la première fois que l'Algérie signe un accord avec un pays voisin pour la délimitation des frontières maritimes.



CONFÉRENCE DE PRESSE DU TAJ

## Ghoul soutient le Président Bouteflika « corps et âme »



P. 3

RAPATRIEMENT DES CORPS  
DE RESSORTISSANTS  
ALGÉRIENS

## Une nouvelle police d'assurance

P. 5

LOI DE FINANCES 2013

## Les prévisions en matière fiscale dévoilées

P. 3

RAPT DE TOURISTES  
ÉTRANGERS EN 2003

## Peine capitale et perpétuité requis

P. 6



1,72

milliard DA ont été consacrés, récemment, par le ministère des Finances pour régulariser la situation financière de 506 projets de développement dans la wilaya de Boumerdès.

14

grandes banques américaines, accusées de négligences dans le traitement des dossiers d'emprunteurs immobiliers en retard de paiements, ont accepté de payer 10 milliards de dollars pour mettre un terme à l'affaire.

1.993

enfants âgés de moins de 17 ans ont été tués au cours de l'année 2012, selon les services de la médecine légale colombienne.

## 45 sportifs de la Sûreté nationale récompensés

La Direction générale de la Sûreté nationale a organisé, lundi à Alger, une cérémonie en l'honneur de 45 lauréats du championnat arabe de judo et d'autres championnats nationaux dans différentes disciplines, appelant à poursuivre les efforts en vue des prochaines compétitions nationales et internationales.

Au cours de la cérémonie de remise de cadeaux, à laquelle a assisté le général-major, Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, les sportifs récompensés ont tenu à affirmer leur engagement à poursuivre leurs efforts afin de représenter dignement le pays dans les différents rendez-vous internationaux.

Les athlètes récompensés, toutes catégories d'âge confondues, représentent des disciplines sportives collectives et individuelles dont les plus en vue sont le tir sportif, les échecs et la lutte gréco-romaine.

On se souvient que la sélection algérienne a remporté le championnat arabe de judo de la police (individuel et par équipe), organisé les 9 et 10 décembre à la salle Harcha-Hacène à Alger, en décrochant huit médailles au total (5 or et 3 bronze).



## Rapatriement demain des corps des victimes de l'incendie de Genevilliers



Les corps des cinq membres d'une famille d'origine algérienne morts asphyxiés dans un incendie à Genevilliers (Hauts-de-Seine) seront rapatriés demain vers l'Algérie et non pas mardi comme prévu initialement, a-t-on appris lundi de source diplomatique à Paris.

Selon le consul, les procédures juridico-administratives nécessaires au rapatriement "n'ont été finalisées que lundi après-midi et le transfert des corps ne serait de ce fait possible le lendemain" avant le rituel religieux.

La levée des corps est prévue mercredi à 8h30 au funérarium du Quai de la Rappée à Paris, alors que la prière du mort est prévue à 10 h à la mosquée de Genevilliers avant le transport des dépouilles vers l'aéroport Roissy Charles-de-Gaule en début d'après-midi.

Lors d'une veillée funéraire vendredi au gymnase de Genevilliers, quelque 5.000 personnes, parmi lesquelles M. Dehendi et le maire de la ville, Jacques Bourgoin, étaient venues rendre un dernier hommage aux cinq victimes de l'incendie et présenter leurs condoléances à leurs proches.

## Tags islamophobes sur les murs d'une mosquée dans les Vosges

Des représentants de la communauté musulmane en France ont affiché leur indignation lundi dernier de la profanation d'une mosquée sur la façade de laquelle était taguée deux croix gammées à la peinture noire dans les Vosges en France fustigeant une "montée" du racisme anti-musulmans dans l'Hexagone.

Le président de l'Observatoire français contre l'islamophobie, Abdallah Zekri, a dénoncé "avec force" les inscriptions racistes en forme de tags nazis portés sur la façade de la mosquée de Contrexéville. M. Zekri constate, toutefois, que le "racisme anti-musulmans" continue en France, en "ne respectant même pas la période de fin d'année", ce qui prouve, selon lui, la "bêtise" des auteurs de cette profanation.

Le recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, s'est élevé, de son côté, contre cette nouvelle profanation de mosquées qui, a-t-il dit, "jette un trouble dans la communauté musulmane dans son ensemble qui reste choquée par la répétition de ces provocations islamophobes".



## Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani :

« Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma joie de retrouver mon cher frère, Son Excellence le président Abdelaziz Bouteflika, et lui adresser ainsi qu'au peuple algérien frère les salutations du peuple qatari et ses vœux de progrès et de prospérité pour le pays. Ma visite traduit notre attachement permanent à la concertation et à l'échange de vues entre les dirigeants des deux pays frères sur les développements de la situation sur les scènes arabe et internationale, outre l'examen des moyens de renforcer les relations fraternelles solides entre nos deux pays dans les différents domaines au mieux de nos intérêts communs. »



## Deux sœurs séparées 72 ans se retrouvent sur Facebook

Deux sœurs bosniennes séparées par la Seconde Guerre Mondiale ont réussi à se retrouver grâce au réseau social Facebook. Sans contact depuis 72 ans, Hedija et Tanija ont pu être réunies grâce au fils de la première qui avait entamé des recherches généalogiques.

Cela faisait 72 ans que ces deux sœurs ne s'étaient pas vues. La cause de cela étant la Seconde Guerre Mondiale. Grâce au réseau social Facebook les deux Bosniennes ont découvert qu'elle n'habitaient qu'à 200 kilomètres l'une de l'autre, rapporte Le Parisien.

"Nous ne pouvons pas croire que nous nous sommes enfin retrouvées. [...] Après tant d'années, nous nous souvenons toujours de nos parents, de notre frère et des événements de notre enfance, même les plus insignifiants", ont déclaré Hedija, 82 ans, et Tanija, 88 ans.

Lorsqu'elles se sont perdues de vue, les deux femmes étaient adolescentes. Hedija était à l'époque âgée de 11 ans. En 1941, cette dernière était surnommée Budimlic, son nom de famille, et a perdu tous ses proches lorsqu'ils ont fui leur village. Si elle n'a eu aucune nouvelle de sa sœur depuis, elle a tout de même appris que ses parents avaient été tués pendant la guerre et que son frère était parti pour les Etats-Unis. "Après la guerre, j'ai perdu tout espoir de le revoir", a-t-elle expliqué à un quotidien de l'actuelle Bosnie-Herzégovine. Sans parents Hedija avait alors été prise en charge par un orphelinat local.

## Un Jordanien trouve et rapporte un... demi-million de dollars

Un citoyen jordanien a retrouvé lundi un sac d'argent contenant près d'un demi-million de dollars dans une rue de la ville de Zarqa, dans le nord du pays, et a fait appel à la radio locale pour retrouver les malheureux propriétaires.

"Nayel Jamaan a retrouvé aujourd'hui 320.000 dinars (450.000 dollars) appartenant à une banque dans la rue de l'Armée, à Zarqa", a indiqué le chef de la police de la ville, Hassan Thaher, à l'agence de presse officielle Petra.

"Il a immédiatement contacté la radio locale pour demander son aide afin de rendre l'argent. Nous avons l'argent maintenant et nous sommes en train de mener l'enquête", a-t-il ajouté. Les recherches ne devraient pas s'avérer très longues : trois convoyeurs de fonds avaient indiqué à la police un peu plus tôt avoir perdu "une certaine somme d'argent", alors qu'ils transportaient l'argent d'une banque dans la ville, a indiqué Petra.

L'histoire ne dit pas si la banque ou les convoyeurs comptent récompenser M. Jamaan pour son honnêteté.

LF 2013

# Les prévisions en matière fiscale

*Dans la continuité des LF précédentes pour le soutien des prix de base alimentaires et de construction et plus pointue dans l'administration des entreprises elle prévoit un tri fiscal et le maintien en son état de la TAP*  
PAR DJAOUIDA ABBAS

La nouvelle stratégie du contrôle fiscal au menu du séminaire sur la loi de finance 2013 (LF 2013) organisé lundi par la CACI. Pour en parler, la Direction générale (DGI) des impôts a dévoilé les grandes lignes adoptées en matière de contrôle fiscal dont l'instruction a été approuvée en décembre dernier. Le but étant de lutter efficacement contre « contre la fraude fiscale » selon Kouider Benhamed Djilali, directeur des recherches et vérifications à la DGI. L'opération à bourse déliée a permis selon le même intervenant de générer en 2011 un rappel de droit, pénalités incluses, de près de 68 milliards DA, soit une collecte annuelle à perte de 17 MDS de DA par rapport à 2010. En cause, la DGI reconnaît « la baisse des constats issus du contrôle sur pièce (...) et des droits constatés en matière de vérification comptable ». Il est vrai, a reconnu Kouider Benhamed Djilali que la sélection des entreprises à vérifier se faisait jusque-là de « façon plutôt aléatoire ». Pour mettre un terme à ces dépassements il a annoncé une opération de recensement des entreprises par le fisc. De la sorte, a ajouté la même source, les nouvelles mesures prises par la DGI accordent des bénéfices, en l'occurrence, l'institutionnalisation du civisme et une fluidification des rapports du contribuable au fisc. Ainsi, l'opération de recensement devient une étape importante et le contrôle sur pièces considéré comme un « critère d'une programmation à un contrôle fiscal externe et non une fin en soi », selon le même responsable de la DGI. Partant de ces décisions, il en ressort un tri fiscal des entreprises



Mustapha Zikara de la DGI

## Tri fiscal des entreprises

Désormais l'administration fiscale introduit trois mécanismes sur les entreprises : une analyse risque afin d'étudier le rapport du contribuable au fisc ; l'application de la recherche fiscale externe et l'exploitation des informations à caractère événementiel et celles obtenues par la recherche fiscale. Pour information, à ce jour le contrôle fiscal en Algérie comprend cinq types.

## Les cinq contrôles fiscaux

Le plus global étant le contrôle fiscal externe. Il comprend la vérification comptable (VC), la vérification ponctuelle (VP) et la vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble (VASFE). Suit le contrôle des évaluations (CEV) qui concerne les transactions immobilières, et le contrôle interne, c'est à dire le contrôle sur pièces (CSP), lequel instruit un chef d'inspection in situ pour le suivi des déclarations du contribuable et le contrôle fiscal externe (CFE). D'après la DGI, en 2011 le CEV a généré 26

MDS DA contre 34 mds DA pour la VC et 4,4 MDS DA pour le CEV. Pour leur part, la VASFE et la VP n'ont généré que 3,1 MDS DA (1,6 MDS DA pour la VASEF et 1,5 MDS DA pour la VP). Le (CFE) a pour sa part généré des droits et pénalités de plus de 37 MDS DA. S'agissant de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), en dépit de l'insistance des représentants des entreprises au séminaire sur sa réduction, elle a buté contre le niet catégorique du directeur de la législation fiscale à la DGI

## PRÉVISIONS DE LA LF 2013 Maintien de la Taxe sur l'activité professionnelle

Pour argumenter ses propos, ce responsable a souligné qu'à elle seule la TAP génère annuellement une recette autour de 1.000 MDS de DA, elle représente de fait 80% des revenus des collectivités locales et donc ne peut être ni supprimée, ni réduite. Pour recentrer le débat, il a rappelé que la TAP était à la base composée de deux taxes distinctes l'une à 2,55% et l'autre à 6,05%, elle a été fusionnée en une seule taxe à 2,55% puis à 2% et, qu'en réalité, d'après lui, la majorité des contribuables ne payaient qu'un taux de 1,4% en raison des réductions dont ils bénéficient. Pour cette année un article de la LF 2013 a instauré la centralisation du paiement de la TAP au niveau de la DGE (Direction des grandes entreprises) au lieu de continuer à être payée au niveau de chaque commune où l'entreprise possède des unités. D'autres dispositions ont été prises par la LF 2013, elles prévoient plusieurs exonérations portant

essentiellement pour le plafonnement des prix des produits alimentaires de base pour préserver le pouvoir d'achat selon le directeur de la législation fiscale à la DGI, Mustapha Zikara

## Plafonnement des prix alimentaires de base et de construction

De nombreuses exonérations fiscales ont été introduites par la LF 2013. Leur but d'après M. Zikara est d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens via le soutien des prix des produits alimentaires de base. Il s'agit de l'huile et du sucre lesquels jouiront d'une exonération permanente des droits de douanes et de TVA au profit des importations de ces matières. De même pour les aliments de bétails des droits et taxes pendant les huit premiers mois de l'année. Par cette dernière mesure l'Etat encourage les gens des filières avicole, bovine et ovine à faire baisser les prix respectifs de la volaille et de l'oeuf et même ceux des viandes rouges. De son côté, M. Si Laarbi, sous-directeur de la réglementation à la DGD (Direction générale des Douanes) a rappelé d'autres exonérations douanières introduites par la LF, comme celles appliquées à la billette d'acier destinée à la production du rond à béton. L'autre introduction est le régime douanier appelé le « draw back » qui « oblige l'administration douanière à restituer à l'exportateur le montant total ou partiel des droits et taxes ayant frappé l'importation des intrants de la production ». Il a rappelé aussi la franchise accordée, par cette loi de finances, de l'obligation de réinvestir le montant des avantages fiscaux pour les étrangers partenaires des entreprises nationales au cas où ces mêmes avantages sont répercutés sur les prix. Pour clore le chapitre M. Zikara a indiqué que la loi modifiant le code des douanes était « sur le point d'être examinée par le gouvernement ».

D.A.

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU TAJ

# Ghoul soutient le président Bouteflika « corps et âme »

PAR LARBI GRAÏNE

Amar Ghoul a remis hier sa casquette de président du parti TAJ (Tajamou amel el djazair) en convoquant une conférence de presse au siège national de son parti, une villa située à l'ombre de l'édifice futuriste et majestueux du ministère des Finances sur les hauteurs d'Alger. Il s'agissait pour le président du TAJ de présenter les résultats des travaux de la première session du Conseil national qui s'est tenu le samedi dernier. Flanké à sa gauche par le jeune Lokmane Zouani, 24 ans, chargé des jeunes, à sa droite par Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA), qui fait partie du conseil national et de Nabil Mohamed Yahiaoui, chargé de la communication, Ghoul s'est présenté comme chef d'un « parti rassembleur et ouvert au dialogue », il en a profité pour rendre publique la liste de son bureau politique composé de 30 membres dont 7 femmes. Il a insisté de manière bizarre sur le fait que son parti veut œuvrer pour « l'intérêt général » et « qu'il n'a pas de complexe pour dialoguer avec les autres formations politiques toutes tendances confondues ». Amar Ghoul a commencé par lire une déclaration préliminaire qui s'est appesantie sur la conjoncture internationale et les malheurs du monde arabe, ce qui passe pour une dérogation à la règle. A ses yeux il faut se féliciter du fait que l'Algérie ne soit pas concernée par les convulsions qui agitent les pays du Moyen-Orient arabe. « Le plus grand acquis national qu'on ait réalisé ces dernières années, c'est le rétablissement de la sécurité

et de la stabilité. La sécurité et la stabilité sont le fer de lance de notre action » a-t-il soutenu. « Aujourd'hui enchaîne-t-il, l'Algérie est visitée par les grands de ce monde et est respectée par les moins grands ». Pour lui « la réconciliation nationale ne peut régler les problèmes en un clin d'œil, mais un processus qui mérite d'être approfondi et poursuivi ». « Nous défendrons l'identité de notre pays qui n'est pas autre chose que l'algérianité » a-t-il ajouté. Questionné si le TAJ soutiendrait le président Bouteflika s'il se présentait pour un 4<sup>e</sup> mandat, Ghoul a eu une réponse claire et sans équivoque. « S'il se présente aux présidentielles, nous sommes avec Bouteflika galb wa rab » (avec le cœur et le bon Dieu), expression populaire qui veut dire « corps et âme ». Mais le conférencier aura une attitude plutôt évasive concernant une question relative à la constitution. Amar Ghoul s'est référé à une « commission mise en place par son parti et composée d'éminents juristes et politologues qui vont faire des propositions d'amendements ». Ghoul donc s'est abstenu de se prononcer sur le contenu qu'il voudrait voir donner à la future constitution du pays. Est-ce que le président du TAJ a un point de vue à faire prévaloir quant aux mandats présidentiels ? Ghoul répond par un « ce n'est pas à l'ordre du jour, notre priorité pour le moment, c'est de bâtir un parti grand et fort ». Il expliquera que « le programme du TAJ pour 2013 s'articule autour de l'idée de l'élaboration d'une pensée politique, d'asseoir ses structures et ses pratiques ainsi que de contribuer aux réformes prônées par le président de la république ».

L. G.

## SOUS LA PLUME

# Fiscalité productive

PAR AMAR AOUIMER

La fiscalité présuppose un contrôle rigoureux et un recouvrement opportun auprès des entreprises et des personnes morales imposables, mais selon certains experts, les recettes fiscales doivent servir à alimenter, non seulement le Trésor public pour faire face aux dépenses de fonctionnement de l'Etat, mais également viser le développement durable et la prise en charge des problèmes matériels des citoyens. Ainsi, les attributions des pouvoirs sont claires, en ce sens que les recettes fiscales sont, en principe, contraintes d'être utilisées à bon escient pour le développement social, et non bien entendu, pour des dépenses inutiles et irrationnelles. A titre d'exemple, un Etat fort, soutiennent les analystes fiscalistes, est en mesure d'éviter le gâchis financier en assurant une surveillance minutieuse et draconienne des dépenses et des

*L'Etat favorise ces entreprises au réinvestissement tout en les aidant par un réechelonnement ou carrément l'effacement de leurs dette fiscales.*

finances publiques en garantissant une meilleure répartition des ressources financières en déterminant, au préalable, les priorités et les secteurs nécessitant une action urgente pour l'intérêt général.

En Algérie, bon nombre d'entreprises sous pression fiscale réclament et revendiquent une amnistie fiscale. L'Etat favorise ces entreprises au réinvestissement tout en les aidant par un réechelonnement ou carrément l'effacement de leurs

dette fiscales. L'important donc consiste à rendre productive la fiscalité en l'orientant vers des activités de production de richesses et de biens et services, mais également en créant des emplois pour les jeunes. La fiscalité moderne a aussi pour objectif de réaliser des infrastructures pour la société et élever leur niveau de vie en éliminant les inégalités sociales et les disparités régionales.

A. A.

MOURAD MEDELCI À PROPOS DE LA QUESTION DES FRONTIÈRES :

# « Nous n’avons aucun problème avec le Maroc »

*L’Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, la convention relative à la délimitation des frontières maritimes entre l’Algérie et la Tunisie.*

PAR KAMAL HAMED

C’est une première car c’est la première fois que l’Algérie signe un accord avec un pays voisin pour la délimitation des frontières maritimes. « Cet accord, qui est conforme au droit international, est un prélude au règlement définitif de la question des frontières entre nos deux pays » a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, ajoutant que « cet accord constitue un commencement ». Pour rappel l’Algérie et la Tunisie sont déjà parvenues, le 19 mars 1983, à signer un accord similaire concernant leurs frontières terrestres. « Cet accord aura comme résultat la délimitation de l’espace maritime de deux Etats, l’échange d’informations relatives aux découvertes et à l’exploitation de certaines ressources comme le gaz et le pétrole, la constitution d’une commission mixte de suivre l’application de cet accord. Un accord qui sera déposé au niveau du secrétariat général de l’Onu » a précisé Medelci hier alors qu’il présentait l’accord devant les députés. Il est évident que la conclusion de cet accord exprime l’excellence des relations entre les deux pays, ce



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

que, d’ailleurs, n’a pas manqué de mettre en avant le ministre des Affaires étrangères lorsqu’il a répondu aux questionnements des députés. Ce d’autant que « cet accord intervient dans un contexte difficile » a-t-il indiqué en faisant référence aux événements qui ont secoué la région, avant d’ajouter que « nos relations avec nos voisins sont des relations de bon voisinage, de respect et d’échange ». Mais le plus important demeure, en effet, l’effet positif que pourrait

susciter cet accord. Car, pour le chef de la diplomatie algérienne, « nous pensons que ce pas pourrait constituer une référence avec les pays voisins ». Et à Mourad Medelci d’évoquer les relations avec le voisin de l’Ouest, le Maroc en l’occurrence, en estimant que « cet accord nous encourage à poursuivre dans cette voie surtout avec le Maroc avec lequel, cela dit, nous n’avons pas de problèmes tant il y a une possibilité d’ouvrir à l’avenir le dossier des frontières terrestres

». De plus cela sera le cas aussi avec la Libye puisque Mourad Medelci a annoncé : « Nous avons des négociations complémentaires avec la Libye que nous allons relancer de nouveau et ce, afin d’en finir définitivement avec le dossier des frontières terrestres ». Le chef de la diplomatie algérienne n’a pas manqué aussi de revenir sur les événements qui ont secoué la région, communément appelés le printemps arabe et qui ont touché notamment la Tunisie et la Libye. « La position de l’Algérie est connue et nous n’intervenons pas dans les affaires des autres » a-t-il affirmé en citant la Tunisie, la Libye et l’Egypte tout en précisant que « nos relations aujourd’hui avec ces régimes sont ordinaires comme l’attestent bien les visites officielles effectuées de part et d’autre ». Sur la Syrie et l’afflux de ressortissants de ces pays vers notre pays il dira que « l’Algérie a des positions humanitaires connues et ces réfugiés sont nos hôtes, mais ils doivent respecter les lois algériennes et sur ce pan il n’y a pas de négociations ». Dans ses réponses aux interrogations formulées par quelques députés à propos de la contrebande et la lutte contre le trafic à travers les frontières, Medelci a mis en exergue « l’importance de cerner les véritables raisons de ce fléau complexe en se montrant confiant quant à la capacité du gouvernement de mieux contrôler les frontières. »

K. H.

## ALGERIE POSTE

# Les travailleurs décident de poursuivre la grève !

PAR HOUDA BOUNAB

La grève des employés d’Algérie Poste se poursuit, dix jours s’étant écoulés. L’adhésion des travailleurs à cette grève a été massive. Le mouvement, qui a commencé au centre du pays, s’est progressivement élargi à travers toutes les wilayas. Le service de paiement a été totalement paralysé dans plus de 15 wilayas. Une situation qui cause un réel désagrément aux clients, qui se rendent chaque matin dans les bureaux de poste espérant pouvoir retirer leur argent.

Le conflit entre la direction d’Algérie Poste et ses employés est tel que le ministre de la Poste et des Technologies de l’information et de la communication a dépêché des inspecteurs sur le terrain pour s’enquérir de la situation. Le ministre, qui semble ainsi prendre le dossier en charge, est intervenu afin de régler ce conflit qui prend une tournure très préjudiciable pour l’entreprise et ses 13 millions de clients. En moyenne près de 10.000 convocations adressées par la Poste. Ce sont donc, depuis le début de la grève, environ 10.000 convocations adressées par différents tribunaux qui ne sont pas parvenues à leurs destinataires, ajoutent ces sources. D’autres citoyens sont confrontés aux conséquences de la grève : ceux ayant des impôts à payer. Ils risquent des pénalités pour non-paiement de taxes s’ils ne reçoivent pas les convocations qui leur sont adressées par les services des impôts.

Les grévistes refusent la prime de bénéfice annuel qui leur a été accordée, d’un montant de 30.000 DA. Ils ont demandé l’application de toutes les revendications formulées dans leur plateforme ainsi que le départ de leur premier responsable qui est, selon eux, un mauvais gestionnaire. En réponse, le DG d’Algérie Poste, Mohand-Laïd Mahloul, met en avant les problèmes financiers de l’entreprise. Selon lui, elle a été déficitaire durant plusieurs années. « Ce n’est qu’en 2012 que l’entreprise a enregistré un excédent et ce, grâce à une subvention de l’État », a-t-il déclaré lundi matin sur les ondes de la Chaîne III. M. Mahloul, visiblement inquiet quant à la situation qui s’est aggravée, a appelé les employés à reprendre le travail, de faire preuve d’intelligence, et de ne pas prendre les clients en otage car ils

risquaient de les perdre, notamment avec les nouveaux services que proposent les banques.

Durant la réunion qui s’est déroulée lundi passé, afin d’examiner la demande d’Algérie Poste concernant la prime de bénéfice annuel, Moussa Benhamadi a indiqué avoir approuvé les résolutions du conseil d’administration d’Algérie Poste qui s’est déroulé au siège de l’entreprise. Elles portaient notamment sur « l’octroi à l’ensemble des travailleurs d’une prime [de fin d’année, NDLR] d’un montant de 30.000 DA, l’avancement vertical et horizontal pour les travailleurs dûment bénéficiaires, l’enrichissement de la nouvelle nomenclature des postes de travail, le repositionnement des travailleurs sur les fonctions réellement exercées ». Ces nouvelles ont été annoncées hier matin aux travailleurs grévistes.

Le ministre avait assuré qu’il veillerait à la finalisation par Algérie Poste des dossiers relatifs à ces revendications qui ont fait l’objet d’un accord avec le partenaire social dans un délai qui ne dépasse pas le 20 février prochain. M. Benhamadi affirme également que son département mobilisera tous les moyens qui permettront à Algérie Poste d’améliorer les conditions de travail de son personnel à travers l’ensemble du territoire national. Il s’engage à mettre en place les mécanismes nécessaires de sorte que les revendications soient prises en charge par l’entreprise. Il a également appelé les représentants des travailleurs de cette entreprise au dialogue et à la concertation pour assurer le développement d’Algérie Poste pas uniquement en tant qu’entité économique mais également en tant qu’entreprise qui joue un rôle social à travers le service public de qualité qu’elle doit assurer aux citoyens sur tout le territoire national. Cependant les travailleurs d’Algérie Poste qui étaient sur le point de reprendre le travail ont décidé de ne pas faire marche arrière et de continuer le débrayage, chauffés à blanc à cause des déclarations du ministre. Les grévistes se sont rassemblés hier matin devant la Grande-Poste d’Alger et disent qu’il exigent le départ immédiat du DG ainsi que l’application de toute la plateforme et disent : « C’est les travailleurs qui ont pris l’initiative, on n’est pas représenté par le syndicat, ni la Snap ; si on avait un vrai syndicat pour nous représenter et défendre nos droits on n’en

serait pas là aujourd’hui. Avant quand un travailleur commettait une erreur, il était automatiquement accusé de détournement, et il faisait l’objet d’une poursuite judiciaire. Il engage un avocat avec son propre argent, et assume seul ses erreurs professionnelles. Il y avait même des licenciements où le syndicat n’est jamais intervenu. Il n’a jamais rien fait pour nous. Nous les travailleurs postiers avons toujours mené nos combats seuls alors, nous continuerons seuls », déclare un inspecteur de guichet. « Dites-moi qui encouragerait un directeur qui déclare à chaque fois que l’entreprise est déficitaire. On a toujours subi trop de pressions, le syndicat d’un côté et l’administration de l’autre. On n’est pas contre le peuple, d’ailleurs j’espère qu’il nous pardonne, car nous demandons juste nos droits », ajoute-t-il. Un deuxième gréviste poursuit : « On demande l’application intégrale de la plateforme ; elle a été approuvée et signée. Qu’attend l’administration pour l’exécuter ? On demande aussi l’ouverture d’une enquête (min ayna laka hada ?), où part l’argent de la mutuelle et les primes des œuvres sociales ? On ne veut pas dialoguer avec le directeur, nous voulons juste son départ. S’il ne sait pas gérer, il n’a qu’à céder son poste aux personnes qualifiées ». Un autre travailleur déclare : « Avec 11 millions d’abonnés on ne peut pas se déclarer déficitaire. Si on fait un prélèvement de 200 DA sur les chèques et 400 DA sur les cartes magnétiques multipliés seulement par 6 millions d’abonnés. Sans oublier les 700 distributeurs automatiques et les commissions des transactions qui arrivent même jusqu’à 70 DA. Maintenant il n’y a ni formation ni nouveau matériel, et avec plus de 13 million d’abonnés, il déclare quand même un déficit. Ce n’est vraiment pas logique ! »

Pendant que le débrayage se poursuit, le site d’Algérie Poste a été piraté par un hacker qui a posté un message dénonçant la qualité de service de l’entreprise publique. Le hacker énumère les griefs contre Algérie Poste : corruption, négligence, manque de respect.

Le conflit n’a toujours pas été réglé entre les travailleurs et l’administration, les abonnés d’Algérie Poste sont toujours pris en otage et espèrent pouvoir retirer leurs salaires tandis que d’autres ont décidé de clôturer leurs comptes dès la fin du débrayage pour les transférer vers les banques, tout en assurant que le secteur privé a certainement

moins de problèmes.

H. B.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Plaidoyer pour la révision des dispositions juridiques

En marge de la réunion du Conseil national du syndicat des magistrats, M. Laidouni a tenu une conférence de presse dans laquelle il a appelé les médias et les citoyens à dénoncer les crimes économiques sur la base d’informations en leur possession afin de participer à la lutte contre la corruption en Algérie. Il a indiqué en outre qu’un arsenal législatif a été élaboré pour lutter contre la corruption en mettant l’accent sur la nécessité de conjuguer tous les efforts y compris ceux des médias et des citoyens pour atténuer ce phénomène. Il a proposé à cette occasion "la révision" de certaines dispositions juridiques dont les articles qui confèrent aux entreprises économiques le droit de dénoncer des cas de corruption dans le but d’ouvrir une enquête sur tout crime économique, quel que soit son importance.

C’est ainsi qu’il a estimé que l’ouverture d’une enquête doit être systématique de la part du parquet, insistant sur la nécessité d’accorder les prérogatives aux procureurs généraux lorsque ces derniers sont destinataires d’informations relatives à des affaires de corruption, d’infractions ou à des détournements de fonds, pour pouvoir agir, parce que jouissant du pouvoir de poursuite contrairement aux autres magistrats. Pour renforcer les mécanismes et les moyens de lutte contre la corruption, le président du Syndicat national des magistrats a mis l’accent sur le recyclage et la formation des magistrats et la police judiciaire de manière permanente en matière de crimes économiques.

R. N.

RAPATRIEMENT DES CORPS DE RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

# Une nouvelle police d'assurance

*Le rapatriement des corps de ressortissants algériens reste un véritable calvaire pour nos compatriotes qui, souvent en plus de leur deuil, doivent faire face à de grande tracasseries administratives et financières. Dans le but d'alléger pour ces compatriotes cette lourde tâche, un nouveau programme « Assurance rapatriement de corps » a été présenté hier au siège des Affaires étrangère par Belkacem Sahli, secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

**E**n présence de Saïd Haddouche, directeur général adjoint de la Société d'assurance de prévoyance et de santé (Saps), chargé de la commercialisation de ce produit, M. Sahli a souligné que ce nouveau programme vise « à améliorer la prise en charge du rapatriement des corps de ressortissant algériens avec de plus l'objectif de faciliter les démarches administratives et financières » expliquant que « plusieurs de nos ressortissant recourent toujours aux méthodes traditionnelles via des associations non officielles ».

Ph : Kheria Negab



Belkacem Sahli

Le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger M. Sahli a également déclaré qu'avec ces méthodes traditionnelles, les ressortissants font face à divers problèmes dont celui des cotisations auprès de ces associations.

M. Haddouche, DG de la Saps a explicité pour les médias cette nouvelle police assurance qui permettra à l'assuré d'« être sûr que son inhumation se fera en Algérie, dans le lieu choisi, de libérer ses

proches de tout souci matériel, financier ou organisationnel, de tout prévoir et ne plus y penser, ainsi qu'un accompagnement du corps par un proche parent (incluses gratuitement dans le contrat) ».

Ainsi cette assurance a pour objectif de garantir aux Algériens résidant à l'étranger, en cas de décès survenu en dehors d'Algérie, le rapatriement du corps à partir du domicile de l'assuré situé à l'étranger jusqu'au lieu d'inhumation en Algérie.

Il est à noter que ce produit, déjà sur le marché, peut être souscrit individuellement ou en groupe. D'après M. Haddouche cette assurance comporte plusieurs avantages dont « la nouvelle formule-famille... réduction du coût, la souscription sans limitation d'âge ; sans aucune formalité médicale ; accomplissement des formalités administratives liées au décès, traitement postmortem et toilette rituelle; prise en charge directe des frais par l'assureur (assistance) ; une assurance valable dans le monde entier ; la mise à disposition d'un billet d'avion aller /retour pour un proche parent; ainsi qu'une assistance téléphonique 24h/24 7j/7 ».

Le DG de la Saps a indiqué aussi que « toute personne morale ou plus exactement une association, peut souscrire à un contrat rapatriement collectif, c'est à dire une "police groupe" pour le compte de ses adhérents, qui adhèrent individuellement ou en famille ».

Pour conclure, M. Sahli a réitéré l'importance de la médiatisation de cette nouvelle police d'assurance. D'ailleurs il a souligné que les différents consulats d'Algérie à travers le monde ont commencé le travail de sensibilisation auprès des ressortissants algériens.

Dans le même sillage « des réunions avec les représentants des associations sont prévues, elles seront organisées conjointement avec les responsables des représentations consulaires ». **K. H.**

## RÉVOLUTIONS ARABES : MYTHES ET RÉALITÉS

### Place au développement économique

PAR AMAR AOUIMER

**U**ne journée d'études ayant réuni des experts et des défenseurs des droits de l'Homme a été animée par un panel des penseurs algériens, français et belges, hier à l'hôtel Hilton, en présence d'une nombreuse assistance formée essentiellement des défenseurs des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Saïda Benhabyllès, membre du Centre international d'études et de recherche sur le terrorisme et les victimes du terrorisme, a souligné que : « l'essentiel consiste à lever toute équivoque sur notre mission en Lybie et en Syrie, car nous voulons aider les peuples qui souffrent. Notre démarche a pour but d'évaluer la situation en toute objectivité afin d'éviter une guerre médiatique et la désinformation ».

Elle a également réaffirmé l'attachement de l'Algérie « aux principes démocratiques, la résistance à l'oppression, la sécurité et la sauvegarde des populations civiles » tout en ajoutant que « la mission de la délégation algérienne en Lybie et en Syrie a bénéficié d'une expertise approfondie dans le décryptage des situations de crise (politique et économique) ».

Pour Olivier Guilmain, professeur belge exerçant à Bruxelles, et auteur de l'ouvrage *Printemps arabe : Mythes et réalités de révolutions canalisées de l'extérieur*, qui n'a pas fait le déplacement à Alger en raison d'un problème de santé de son épouse, estime que « Bien que les conséquences politiques des actions menées par la NED (fondation américaine pour la

démocratie) sur le terrain, y compris en matière de financement des processus électoraux, sont difficiles à évaluer avec précision, les montants débloqués pour 2012 et le budget prévu pour 2013 tendent à prouver que le volontarisme politique n'est pas prêt de s'éteindre à Washington ».

Aussi, Guilmain se demande si la démocratie comprise comme système politique ouvert et pluraliste s'en portera mieux, et si la société civile financée en tout ou en partie par la NED, comme d'autres organismes de même nature, peut être considérée comme un partenaire fiable et neutre de la démocratie.

Aussi, il se pose des questions de savoir « s'il est admissible qu'une organisation privée comme le NED, dont les revenus sont exclusivement publics, finance certaines organisations politiques et sociales tunisiennes égyptiennes ou syriennes et pas d'autres, contribuant, ainsi, au basculement des échiquiers politiques locaux ».

#### Concocter une politique de l'emploi pour les jeunes

La Semaine économique de la Méditerranée, qui s'est close sur un débat entre acteurs européens et arabes du développement, a donné lieu à la réflexion suivante : « Une fois lancées les révolutions du printemps arabe, comment transformer ces fleurs en fruits dont pourraient profiter les jeunes des pays concernés ».

Il s'agit pour les acteurs politiques des pays arabes de lancer des initiatives pour assurer le développement durable, selon un

analyste tunisien affirmant que « il existe beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur et peu d'emplois pour eux dans le pays, un grand besoin d'artisans ici, et là une pénurie de main-d'œuvre ».

« Les chômeurs doivent trouver une issue, et un professeur de mathématiques peut devenir créateur d'entreprise », souligne Wafa Makhoul Sayadi qui témoigne d'une conscience des entrepreneurs tunisiens et de leur rôle face à la crise ouverte en ajoutant « qu'il est nécessaire de valoriser le créateur d'entreprise ».

Un autre expert indique que « la Tunisie a vu affluer beaucoup d'argent, mais comme le système de corruption n'a pas disparu avec l'ancien régime, cet argent n'est pas allé là où il aurait été utile à la jeunesse », poursuivant que « les activistes ne savent pas comment lever des fonds, et les appels à projets administrativement compliqués leur échappent. La mobilité contrariée empêche ceux à qui profiteraient vos moyens de s'informer à la source ».

Mats Karlsson, le directeur du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée constate ce besoin de reconnaissance et d'avenir en précisant que « les jeunes ont besoin d'être socialement assurés, de pouvoir se loger, se soigner... longtemps les gouvernements ont subventionné les carburants. Ils pourraient désormais subventionner de préférence la satisfaction de ces besoins, penser vert, penser emploi » selon le site économique méditerranéen.

**A. A.**

## BOUMERDÈS

### Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs

Un réseau de malfaiteurs, composé de onze personnes, a été démantelé, récemment, par les services de la police judiciaire dans la wilaya de Boumerdès, cela dans le cadre de la lutte contre la criminalité. Les membres dudit réseau sont âgés entre 18 et 45 ans et parmi eux se trouvent des repris de justice. Les mis en cause sont impliqués dans des affaires liées à la vente et à la consommation de stupéfiants ainsi qu'à l'atteinte aux mœurs. Six parmi ces individus ont été placés en détention préventive en raison de leur implication dans la vente de stupéfiants et la vente de boissons alcoolisées sans autorisation. Deux autres inculpés ont été placés sous contrôle judiciaire par le procureur de la République près le tribunal de Bordj Ménéaïel. L'un des mis en cause a fait l'objet de citation directe pour incitation à la débauche. Le réseau, selon un communiqué des mêmes services de sécurité, opère principalement dans les localités de Bordj Ménéaïel, Cap Djenet et Issers. Sa neutralisation a été rendue possible grâce au travail d'investigation minutieux desdits services, notamment au cours du mois de décembre de l'année écoulée. Ce coup de filet a permis également la saisie de 290 g de résine de cannabis et plusieurs capsules de psychotropes. Les services de police ont récupéré, également, une grande quantité de boissons alcoolisées, le document en notre possession fait état de 650 bouteilles.

**T. O.**

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003

# Peine capitale et perpétuité requises

*La peine capitale et la réclusion criminelle à perpétuité ont été requises mardi par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger contre les deux accusés dans l'affaire de l'enlèvement de quinze touristes étrangers dans le Sahara algérien en 2003.*

PAR RAYAN NASSIM

Le parquet a requis la peine capitale contre Gharbia Amar et la réclusion à perpétuité contre le malien Youcef Ben Mohamed, tous deux impliqués dans l'enlèvement des touristes étrangers sous les ordres de Amari Saifi, alias Abderrezak El Para. Qualifiant le rapt des touristes de "très dangereux", le procureur a considéré que de tels actes "portent atteinte à l'intérêt sécuritaire et économique du pays" et estimé que les "opérations sanguinaires" commises depuis 1996 par le groupe terroriste impliqué dans cette l'affaire sont "innombrables". "Ils ont massacré des citoyens, des militaires et des gardes frontières dont le seul tort était d'être au mauvais endroit, au mauvais moment", a-t-il accusé lors de plaidoirie. Le rapt des quinze touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande, avait eu lieu en février 2003 dans le Sahara algérien, près des frontières avec



Abderrezak El Para.

le Mali. En plus de l'accusation de rapt de touristes étrangers, les deux mis en cause doivent aussi répondre des chefs d'inculpation de "trafic et importation d'armes prohibées". Gharbia Amar, 39 ans, Algérien, et Youcef Ben Mohamed, 25 ans, de nationalité malienne, avaient été arrêtés en 2004 par les forces de sécurité tchadiennes qui les avaient remis en 2010 aux autorités algériennes. Les deux accusés, selon l'arrêt

de renvoi, ont reconnu au cours de l'enquête préliminaire avoir participé à plusieurs opérations terroristes, notamment trafic d'armes et assassinats, depuis leur adhésion au groupe terroriste appelé "groupe salafiste pour la prédication et le combat" (GSPC).

Selon les mêmes sources, Gharbia Amar a reconnu sa participation à l'ac-

crochage qui avait eu lieu au Tchad, vers la fin de l'année 2003, entre le groupe d'"El Para" et les forces tchadiennes, au cours duquel il avait été fait prisonnier. L'accusé malien, Youcef Ben Mohamed, avait été, quant à lui, recruté dans le groupe terroriste sévissant au Sahara par "El Para", lui-même, qui l'avait chargé du trafic d'armes avec le Tchad jusqu'à son arrestation par les services de sécurité tchadiens.

R. N.

## La participation d'El-Para à l'opération confirmée

A mar Gharbia, l'un des deux présumés accusés avoir pris part en 2003 à l'enlèvement de quinze touristes étrangers dans le Sahara algérien et d'activer sous les ordres d'Amari Saifi, alias Abderrezak El Para, a confirmé mardi que ce dernier avait participé en personne à l'opération et qu'il s'était rendu avec le groupe au Tchad pour demander la rançon. Lors de son procès, qui a débuté mardi devant le tribunal criminel d'Alger, l'accusé a nié avoir joué un

rôle dans le rapt tout en reconnaissant sa présence, ajoutant que Abderrezak El-Para avait participé en personne à cette opération. Il avait déjà reconnu tous les faits lors de l'enquête dont sa participation depuis 1996 à plusieurs opérations terroristes sanglantes dans plusieurs régions du pays dont celle de Tamanrasset en 1997 où six travailleurs de Sonatrach avaient été assassinés pour s'accaparer de leurs véhicules qui ont été vendus au Niger. Il

a reconnu par ailleurs sa participation à une embuscade tendue contre des touristes suisses entre In Salah et Tamanrasset pour s'emparer de leur véhicule qui sera revendu au Niger. Il a également reconnu la responsabilité de son groupe dans plusieurs assassinats de citoyens et de nomades pour s'emparer de leurs armes et de leur bétail et dans d'autres attentats meurtriers contre les forces de l'Armée nationale populaire (ANP),

TLEMCCEN, VIOLATION DE DOMICILE ET CAMBRIOLAGE

## Deux suspects interpellés à Bekkaria...

Deux jeunes voleurs auteurs de deux cambriolages, commis avant-hier, à Chetouane. En effet les deux suspects, accusés d'avoir cambriolé les appartements de deux voisins, ont été arrêtés par les gendarmes, rapporte un communiqué de la Gendarmerie nationale. Suite à une plainte déposée, avant-hier, par une dame pour violation de son domicile à la commune de Chetouane, suivie d'agression et vol de ses boucles d'oreilles en or,

commis par deux individus non identifiés, les investigations entreprises par les gendarmes de ladite brigade ont abouti à l'arrestation des mis en cause. Ces derniers ont également agressé, le même jour, une autre personne avant de prendre la fuite devant ses cris et suite à l'intervention des riverains.

Les gendarmes de la brigade de Chetouane du groupement de Tlemcen, ont présenté, hier, devant le parquet com-

pétent, les deux cambrioleurs pour association de malfaiteurs, vol qualifié, menaces, violation de domicile et coups et blessures volontaires par arme blanche dont ont été victimes les deux victimes.

Les mis en cause ont été placées sous mandat de dépôt, conclut le communiqué de la Gendarmerie nationale.

S. A.

## ...armes blanches et bombe lacrymogène contre un automobiliste

Deux jeunes malfaiteurs, auteurs d'une agression à l'arme blanche ciblant le propriétaire d'un véhicule circulant sur la route de Bekkaria, à Tlemcen, ont été interpellés, hier, par les gendarmes, tandis qu'un troisième complice demeure en fuite, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Alertés par un citoyen sur l'agression commise, hier, devant le lycée Chérif-Lakhdar de la localité de Bekkaria, située à

Tlemcen, par trois malfaiteurs armés de couteaux, qui ont tenté de déposséder un usager de la route de son véhicule, les gendarmes se sont aussitôt déplacés sur les lieux. Ici, l'intervention des gendarmes a permis l'interpellation de deux des mis en cause qui se sont faufilés à l'intérieur de l'hôpital local après avoir escaladé le mur de clôture, tandis que le troisième complice a réussi à prendre la fuite à bord d'un véhicule, en prenant la direction de la forêt

El Harza. Avant l'intervention des gendarmes, les trois malfaiteurs ont saccagé les vitres du véhicule de la victime ui a été aspergée au moyen d'un aérosol lacrymogène et rouée de coups, lui occasionnant des blessures sur diverses parties du corps.

Toutefois, l'enquête se poursuit afin d'interpeller le troisième agresseur, rassurent les gendarmes.

S. A.

### MÉDÉA, BANDITISME

#### Un couple agressé à l'arme blanche

Cinq jeunes personnes ont été arrêtés, avant-hier, dans la localité d'Ouled Antar, relevant de la commune de Ksar El-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, suite à une agression à l'arme blanche ciblant un couple qui se trouvait à bord d'un véhicule, rapporte un communiqué de la Gendarmerie nationale. Tout a commencé durant la journée d'avant-hier, lorsque les cinq mis en cause ont agressé un couple qui était à bord d'un véhicule en position de stationnement sur une piste menant à la commune d'Ouled Antar. Le couple a été dépossédé, sous la menace d'armes blanches de la somme de 64.000 DA, d'un téléphone portable et d'une veste. L'intervention immédiate des gendarmes de la brigade d'Ouled Antar a permis d'interpeller trois des agresseurs sur le lieu même du méfait, tandis que les deux autres ont été interpellés deux heures plus tard au centre-ville de la ladite localité.

Les gendarmes ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Ksar El-Boukhari, cinq personnes pour vol qualifié, dont a été victime un couple. Les mis en cause ont été placées sous mandat de dépôt, selon le même communiqué.

S. A.

OUM EL-BOUAGHI, SANTÉ  
SCOLAIRE

## De nouvelles unités pour améliorer le secteur

La couverture sanitaire en milieu scolaire vient d'être renforcée dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi par l'ouverture de trois nouvelles unités de dépistage et de suivi (UDS), a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Education (DEW).

Ces nouvelles UDS qui portent le nombre total de ce type de structures à 23, contribueront à résorber le déficit enregistré par rapport aux effectifs scolarisés, a précisé le chef du service de la programmation et du suivi à la DEW.

Ces unités sont également appelées, selon la même source, à assurer une couverture médicale aux élèves résidant dans des régions rurales enclavées dans cette wilaya où la population scolaire est estimée à 151.000 élèves.

Pour Tayeb Saoudi, président de l'Association des parents d'élèves, ces UDS "sont une excellente chose mais leur ouverture exige un personnel médical compétent et un matériel adéquat, au regard du nombre important, et en perpétuelle croissance, d'élèves scolarisés". Une enveloppe estimée à 900.000 dinars a été consacrée, lors de dernière rentrée scolaire, à la prise en charge sanitaire des élèves souffrant de défaillances visuelles, a-t-on souligné à la direction de l'éducation.

NAÂMA

## Réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 1.200 MW

Une centrale électrique d'une capacité de 1.200 megawatts sera réalisée prochainement dans la wilaya de Naama, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'énergie et des mines (DEM).

Seconde du genre à Naâma, cette centrale, appelée à renforcer la capacité de production électrique nationale, sera implantée sur un terrain d'assiette de 16 hectares, à 25 kilomètres au nord-ouest de la commune de Naâma, à proximité de la RN22, a précisé le chef de service des investissements publics de la Direction locale de l'énergie et des mines, Abdelhadi Mohammed-Echikh.

Le choix du site devant accueillir le projet à été retenu par la société d'études de l'Ouest relevant du groupe Sonelgaz, l'Agence nationale de régulation foncière et par le bureau français chargée d'études et de suivi, a-t-on précisé.

Ce site a été retenu en raison de sa proximité de la station de réduction de pression du gazoduc, devant satisfaire les besoins de cette future centrale en gaz naturel, et sa proximité d'une autre centrale de production de 400 MW, opérationnelle depuis des années.

L'ouverture des plis des soumissionnaires pour la réalisation de ce projet, générateur d'emplois provisoires et permanents, est prévue avant la fin du premier trimestre de 2013 pour céder place au lancement des travaux de réalisation durant la même période, a fait savoir Mohammed-Echikh.

APS

ORAN, LOGEMENTS SOCIAUX EN INSTANCE

# Attribution avant fin février prochain

*Les pré-affectations sont en cours d'élaboration, alors que 300 autres logements sociaux sont en cours de réalisation à Mers el Hadjadj avec un taux d'avancement des travaux de 40 %.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les logements sociaux en instance à Oran seront attribués avant fin février prochain, a déclaré samedi le wali.

"Les chefs de daïra ont été instruits pour distribuer les logements sociaux à leurs bénéficiaires avec affichage des listes au préalable et entamer ensuite les opérations de pré affectations des logements en cours d'aménagement", a précisé Abdelmalek Boudiaf. Le nombre de logements à attribuer avant février prochain "est relativement conséquent", a ajouté le chef de l'exécutif de wilaya citant, à titre d'exemple, 800 unités dans la daïra d'Oued Tlélat, 560 à Haï Nedjma (Sidi Chahmi) relevant de la daïra d'Es-Sénia, 390 dans la daïra de Gdyl et 218 à Bethioua rapporte l'APS. Pour sa part, le chef de daïra de Bethioua, Farid Mohammadi a fait part d'une opération de pré-affectation de 218 logements sociaux dont 78 logements publics locatifs (LPL) en cours de réalisation au niveau de la localité de Chehairia et 140 de même type à Ayaida, rappelant que 116 LPL à Mers El-Hadjadj ont été attribués la



semaine passée à leurs bénéficiaires.

Le même responsable a ajouté que les travaux de réalisation de 350 logements sociaux locatifs à Bethioua enregistrent un taux d'avancement de 20 %. Les pré-affectations sont en cours d'élaboration, alors que 300 autres logements sociaux sont en cours de réalisation à Mers el Hadjadj avec un taux d'avancement des travaux de 40 %.

M. Mohammadi a souligné, dans ce contexte, que ce quota de 650 logements est "en deçà des attentes des populations compte tenu de la forte demande estimée à 5.000". Par ailleurs, un quota de 200 logements sociaux a été attribué mercredi dernier à El Mouhgoun sur un programme de 1.100 logements, selon le chef de daïra d'Arzew.

B. M.

EL BAYADH, ÉPURATION DES EAUX USÉS

## Projet d'une deuxième station



dans la région de Khenag Azir au sud du

chef-lieu de wilaya, dans le cadre d'un partenariat algéro-espagnol, et dont les travaux enregistre un taux d'avancement dépassant les 75%.

Le projet de réalisation d'une Step dans la commune de l'Abiad Sidi Chikh, s'inscrit dans le cadre de l'exécution des recommandations retenues lors de la dernière visite du ministre des ressources en eau Hocine Necib effectuée à El Bayad au cours du mois de décembre dernier.

Le premier responsable du secteur des ressources en eau avait donné au terme de cette visite dans cette région sont aval pour la concrétisation de ce projet à Labiad Sidi Chikh, une commune classée en deuxième place en terme de densité de population après celle d'El Bayadh, a précisé le même responsable, qui a souligné également l'importance du site de projet qui permettra l'exploitation de l'eau traitée pour l'irrigation agricole.

APS

EL TARF, HYDRAULIQUE

## Nouveaux équipements pour la dotation en eau potable

De nouveaux équipements hydrauliques ont été mis en place à l'effet de renforcer, dans les prochains jours, la dotation en eau potable des habitants d'El Tarf à raison de 16 heures/jour au lieu de 8 heures actuellement, a-t-on annoncé samedi à la Société des eaux et de l'assainissement Annaba-El-Tarf (Seata). Des mesures analogues ont été prises au profit de la population vivant dans la localité de Zitouna qui sera alimentée à partir du barrage de Cheffia pour une dotation qui avoisinera les 4 h/jour au lieu de 2 heures 2 fois par semaine, selon la même source. Le réseau d'AEP de cette localité, partiellement dégradé, a été rénové pour éviter les déperditions d'eau, pendant qu'étaient mis en place les équipements nécessaires au transfert à partir du barrage de Cheffia, situé à une quarantaine de kilomètres de Zitouna, a-t-on ajouté à la Seata.

APS

TIZI-OUZOU, FESTIVITES DE YENNAYER

# Programme très riche

*La ville de Tizi-Ouzou abritera, à partir de vendredi prochain, la sixième édition du salon Djurdjura du couscous et ce, dans le cadre de la célébration de la fête du jour de l'an berbère Yennayer.*

PAR LOUNÈS BOUGACI

Le salon en question sera organisé sous le haut patronage de la ministre de la Culture, Khalida Toumi, et sous l'égide d'Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou, par la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Plusieurs partenaires sont impliqués dans cette manifestation festive, dont la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, le théâtre régional Kateb Yacine, le comité des activités culturelles et artistiques de la wilaya ainsi que des associations culturelles, Issegh, Tamgout et Aghendjour. Le salon Djurdjura du couscous, qui s'étalera jusqu'au 13 janvier, sera placé sous le slogan de Yennayer 2963, Chechnaq, un mythe fondateur, un devoir de mémoire. Après l'ouverture officielle de la manifestation, Idhebalen, des troupes folkloriques, seront les premiers à se produire à cette occasion. Le programme prévoit une visite des stands de l'exposition où seront abritées des séances de vente dédicace avec des auteurs de livres inhérents à la culture berbère en général. Ce rendez-vous aura également à accueillir un concours d'écriture et d'illustrations «*Raconte-moi Yennayer*» au profit des enfants de la wilaya qui fréquentent les ateliers de la Maison de la culture. Les organisateurs annoncent également la tenue de démonstrations de préparation du couscous : blé, orge et gland par les associations culturelles de la région. Le public aura droit, en outre, à des dégustations de plats, gâteaux et boissons de Yennayer des différentes wilayas participantes. En parallèle à ces activités, la salle du petit théâtre de la Maison de la culture abritera un récital poétique. Des témoignages auront lieu avec les doyens autour du rituel de Yennayer à travers la Kabylie. Ils seront animés par Meriche Saïd, animateur à la Chaîne II. La deuxième journée sera marquée par la lecture de textes des lauréats du



concours «*Raconte-moi Yennayer*» ainsi qu'une table ronde sur le même thème. Cette rencontre sera animée par Galez Louiza, chercheur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger, Saïd Merciche et Ramdane Lasheb, écrivain. Enfin, le salon Djurdjura du couscous sera clôturé avec l'organisation de la waâda de Yennayer ainsi qu'un gala artistique avec la participation d'une pléiade d'artistes kabyles. Notons que la fête du Jour de l'An berbère sera célébrée un peu partout en Kabylie et même à l'étranger. En plus du salon Djurdjura du couscous, Yennayer sera marqué par l'organisation, samedi prochain, de la septième édition du concours régional

de Miss Kabylie. Ce dernier, qui verra la participation de quinze candidates, aura lieu à l'établissement hôtelier Le Jardin Secret. A Alger, le chanteur sentimental Farid Ferragui animera ce vendredi un gala à la salle Ibn Kheldoun, toujours dans le cadre de la célébration de Yennayer. Akli Yahiatene et Rabah Lani seront au Canada dans le même contexte. Djamel Allam et Aït Menguellet seront à Paris. Le Haut commissariat à l'amazighité a choisi Timimoun pour célébrer la fête de Yennayer où, pendant quatre jours, à partir de samedi prochain, un nombre important d'activités culturelles a été concocté par la Direction de la promotion culturelle de cette institution de la République.

L. B.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI

## Plusieurs facultés en grève

Décidément, le climat délétère qui règne au niveau de l'université Mouloud-Mammeri n'est pas de près s'estomper. Les mouvements de grève au sein de plusieurs facultés ne cessent de s'enchaîner et surtout de s'inscrire dans la durée et ce, dans l'indifférence totale des responsables censés gérer ce genre de conflits. Après les travailleurs des œuvres universitaires, qui ont débrayé à maintes reprises, depuis le coup d'envoi de l'année universitaire, d'autres actions similaires sont en cours actuellement. C'est le cas, notamment, au niveau du département économie où les étudiants sont en rupture de bancs depuis avant même les vacances de quinze jours dernières. Au niveau de la Faculté de droit sise à Boukhalfa, deux kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, la grève observée par les

étudiants entame son vingtième jour aujourd'hui et toujours, on n'enregistre aucune lueur de solution à même de mettre un terme à cette situation qui n'arrange personne. Selon les représentants des étudiants, devant le silence des responsables locaux de l'université de Tizi-Ouzou, ils ont décidé de saisir carrément le ministère de l'Enseignement supérieur. Mais là aussi, ils n'ont reçu aucune réponse à même de leur inspirer confiance et de les inciter à reprendre les cours. Selon les concernés, l'origine de leur mécontentement revient à des raisons multiples. Principalement, ils déplorent la distribution des offres de master pour l'année universitaire en cours ainsi que celles du CAPA (formations ouvertes aux titulaires d'une licence en droit pour devenir avocats). D'après les étudiants qui conduisent la grève en cours, les critères arrêtés pour

l'offre des masters et des CAPA ne répondraient à aucune logique. De ce fait, la majorité des étudiants n'ont pas pu y avoir accès pour cette année universitaire. Ce qui est demandé au ministère, c'est la révision de ces critères qui sont trop sévères d'après les contestataires. Ces derniers exigent, en outre, que soient révisées les offres inhérentes à l'ensemble des spécialités dispensées. D'autres revendications d'ordre socio-pédagogiques sont aussi mises en avant par les étudiants comme celles liées aux chauffages des salles de classes et des amphithéâtres de même que la mauvaise organisation des transports universitaires. La faculté de droit est l'une des plus touchées par les mouvements de contestations et ce, chaque année à Tizi Ouzoun, faut-il le rappeler.

L. B.

### OUAGUENOUN Bitumage de la route principale

C'est avec bonheur que la population de la daïra de Ouaguenoun a constaté que le chemin principal, reliant le chef-lieu de daïra à la ville de Tizi-Ouzou, est en train de faire l'objet de travaux de bitumage. Ces derniers ont démarré depuis une semaine, a-t-on relevé de visu. Il s'agit d'une route qui n'est pas vraiment dans un état de praticabilité absolue. Il était, de ce fait, temps que les travaux de réfection soient menés d'autant plus qu'il s'agit d'une route extrêmement fréquentée qui ne désemplit pas tout au long de journée. Des milliers d'automobilistes passent par ce chemin de wilaya. Il s'agit de ceux résidant dans les communes de Ouaguenoun, Boudjima, Aït Aïssa Mimoun, Timizart et même par certains citoyens résidant dans la daïra de Tizirt. Ces derniers préfèrent ce chemin à la route nationale, via Makouda. Celle-ci, à cause de son étroitesse, présente des dangers certains surtout pour les nouveaux permis. Avec la réfection de la route Ouaguenoun-Tizi Ouzou, il est clair que la prudence devrait être de mise car une route dans un très bon état n'empêcherait pas certains chauffards de se livrer aux conduites folles qui provoquent des accidents regrettables. Faut-il rappeler, d'ailleurs, que plusieurs enfants ont été tués après avoir été percutés par des véhicules qui roulaient à vive allure sur le tronçon routier reliant Ouaguenoun à Tizi-Ouzou. Plus que jamais, la prudence devrait être de mise pour éviter d'autres drames.

### OUED AÏSSI A quand le téléphone fixe ?



La population du village Sikh Oumeddour, près de Oued Aïssi (sept kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou), revendique toujours d'être connectée au réseau de téléphone fixe. Il s'agit d'un vrai casse-tête pour les responsables de ce secteur dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, il faut rappeler que ce village était raccordé au téléphone fixe. Mais il se trouve que des bandes de malfaiteurs sont derrière cette situation. A chaque fois, les câbles de téléphone font l'objet de vols de la part de ces malfaiteurs qui en extraient du cuivre qu'ils vendent par la suite. Plus d'une fois, ce phénomène a été enregistré particulièrement dans cette partie de la commune de Tizi-Ouzou. Et à chaque reprise, les responsables du secteur Algérie Télécom dégagent des enveloppes financières pour le rétablissement du téléphone fixe au village Sikh Oumeddour. A peine quelques semaines plus tard, c'est le retour à la case départ. L'absence de téléphone fixe pénalise la population résidant dans le village Sikh Oumeddour qui ne pourra malheureusement pas se connecter et, de ce fait, bénéficier du réseau Internet. C'est pourquoi ce problème reste une priorité pour les citoyens du village qui interpellent les responsables de wilaya d'Algérie télécom afin d'étudier la possibilité d'y remédier.

L. B.

LIBYE, ATTAQUE DU CONSULAT AMÉRICAIN

# La peur des islamistes freine l'enquête

*La Libye enquête activement sur l'attaque du consulat américain à Benghazi le 11 septembre 2012, mais, selon des sources proches du dossier, la crainte de représailles de la part des extrémistes islamistes s'est révélée être un obstacle dans les investigations.*

**D**es rapports des services de sécurité font état d'une possible implication d'un groupe islamiste lié à Al-Qaïda dans l'attaque qui a coûté la vie à quatre Américains, dont l'ambassadeur Chris Stevens, a indiqué à l'AFP une source proche du dossier.

"L'affaire fait peur aux inspecteurs locaux, compte tenu de l'accélération du rythme des assassinats visant les militaires et les officiers de police dans l'est du pays", a ajouté cette source policière.

"Les inspecteurs ont peur (...) d'être enlevés à tout moment par les extrémistes concernés par l'affaire", a expliqué pour sa part Khaled Al-Marmimi, professeur de Sciences politiques à Benghazi.

"Les autorités ne tiennent pas compte de la présence d'extrémistes islamistes dans la région. Ils gardent le silence sur la question et n'ont engagé aucun dialogue avec eux", a-t-il ajouté.

L'affaire a été transmise à un juge de Tripoli car "les enquêtes menées par la Cour d'appel de Benghazi n'avançaient pas assez vite", a déclaré à l'AFP un haut responsable du ministère de la Justice sous couvert de l'anonymat.

"Le juge Khaled al-Turki de Tripoli a été nommé (fin décembre) pour parachever l'enquête dans cette affaire", a précisé cette source.

M. Turki remplace le juge Salem Abdelati, qui était chargé de l'enquête mais n'a jamais remis ses conclusions.

Les enquêtes en Libye sont généralement conduites par les appareils de sécurité de l'Etat, avant d'être transférées devant l'autorité judiciaire par le parquet général.



Mais "les investigations dans ce cas précis sont directement menées par le pouvoir judiciaire par le biais d'un magistrat", a indiqué Taha Baraa, porte-parole du procureur général. "Les autorités veulent accélérer la procédure pour éviter une ingérence américaine, lors de l'interrogatoire de suspects, comme en Tunisie", a estimé Moataz al-Majbari, directeur de la rédaction d'une chaîne de télévision privée libyenne.

En décembre, Abdelbasset Ben Mbarek, un Tunisien soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'attaque, avait ainsi refusé d'être interrogé par des agents du FBI, selon son avocat qui avait dénoncé une ingérence américaine dans l'enquête.

En Libye, selon un autre responsable de la justice, les autorités libyennes et américaines collaborent. "Les inspecteurs américains se sont rendus en Libye à plusieurs reprises" mais ils n'ont "aucun contact avec les personnes interrogées", a-t-il indiqué.

Dans un rapport publié fin décembre, le Sénat américain avait estimé que le Département d'Etat avait commis une "grave erreur" en refusant de fermer sa mis-

sion à Benghazi, en dépit de la détérioration de la sécurité dans le pays. Par ailleurs, les sénateurs avaient recommandé aux agences de renseignement de "renforcer leur surveillance en Libye", plus particulièrement concernant "des groupes extrémistes islamistes violents qui émergent dans la région et qui n'ont pas de liens opérationnels directs avec Al-Qaïda ou ses associés." Le président Barack Obama avait reconnu que l'enquête sur les circonstances

de l'attaque de Benghazi avait mis en lumière un énorme problème de sécurité de la mission diplomatique.

"Concernant les responsables de cette attaque, une enquête est en cours. Le FBI (la police fédérale, ndlr) a dépêché des agents en Libye à plusieurs reprises", avait-il affirmé. "Nous avons de très bonnes pistes", avait-il assuré, sans plus de précision.

## Un responsable libyen échappe à une tentative d'assassinat à Benghazi

Un chef d'un groupe salafiste libyen Salem Abou Khattala a affirmé lundi avoir échappé à une tentative d'assassinat la veille à Benghazi, dans l'est de la Libye. Selon Abou Khattala, l'un des dirigeants du groupe Ansar al-Charia, basé à Benghazi (Est), "un homme a été tué et un autre blessé alors qu'ils plaçaient une bombe sur la voiture de mon frère avec l'objectif de me tuer". Il a affirmé que les assaillants étaient de la famille d'un officier tué avec le chef d'état-major rebelle Abdel Fatah Younés dans des conditions mystérieuses en juillet 2011 à Benghazi, en pleine révolte contre l'ex-dirigeant Mouammar Khadafi, tué après sa capture en octobre 2011. Un responsable de la sécurité à Benghazi, deuxième ville de Libye, a confirmé la tentative d'assassinat contre Salem Abou Khattala et la mort d'un assaillant. Benghazi a connu une série d'attaques contre des postes de police et des assassinats de responsables de la sécurité ou d'anciens rebelles.

R. I./agence

ETATS-UNIS

## John Brennan nommé à la CIA, Chuck Hagel au Pentagone

**B**arack Obama a choisi de nommer son conseiller pour la lutte antiterroriste John Brennan à la tête de la CIA et l'ancien sénateur républicain Chuck Hagel comme secrétaire à la Défense, a annoncé lundi un responsable de son administration. Les choix du président devraient être annoncés dans la journée, précise-t-on. La nomination de Chuck Hagel, un conservateur atypique, était très attendue pour

remplacer l'actuel ministre de la Défense, Leon Panetta, qui souhaite se retirer. John Brennan, qui a déjà travaillé à la CIA, succédera au général David Petraeus qui avait dû démissionner en novembre après la révélation d'une liaison extraconjugale. La ratification du choix de Chuck Hagel par le Congrès risque cependant d'être difficile. Ses détracteurs au sein du Grand Old Party rappellent qu'il s'est opposé non seulement

aux sanctions contre l'Iran ou la Libye mais qu'il a aussi un jour critiqué l'influence de ce qu'il a appelé le "lobby juif" à Washington. Si son choix est approuvé par le Congrès, Chuck Hagel ne sera pas le premier républicain à servir Obama comme secrétaire à la Défense - le chef du Pentagone au début du premier mandat d'Obama était Robert Gates, lui aussi membre du GOP.

DARFOUR

## Onze morts dans des affrontements tribaux

**O**nze personnes ont été tuées alors que d'autres ont été blessées dans des affrontements tribaux dans la région de Jabel Amir, dans l'Etat soudanais du Darfour du Nord, a indiqué un communiqué du Comité de sécurité de l'Etat. "Les affrontements ont débuté individuellement samedi, puis se sont rapidement intensifiés pour se transformer en conflit entre les tribus Bani Hussein et

Aballa", a précisé le communiqué publié lundi. Les forces armées soudanaises se sont déployées dans la région afin de poursuivre les groupes armés qui sont à l'origine des sabotages et des incendies criminels, selon le texte. Le gouvernement d'Etat a adopté des mesures de sécurité en dépêchant une équipe chargée de suivre la situation et de mettre fin au désordre provoqué par les affrontements. Jeudi, 22

personnes ont été tuées et 25 autres blessées dans des affrontements armés entre la tribu soudanaise de "Rizeigat" et l'Armée de survenus dans l'Etat du Darfour oriental. Mardi dernier, le président soudanais Omar El-Bachir a appelé les hommes armés à participer à des négociations afin d'aboutir à une solution en faveur des meilleurs intérêts du Soudan.

APS

NIGERIA

## 3 personnes tuées par des hommes armés

Trois personnes ont été tuées et une blessée lundi dernier par des hommes à moto qui ont ouvert le feu sur des musulmans se préparant pour les prières du soir à Kano, la grande métropole du nord du Nigeria, a annoncé la police.

"Les trois hommes armés sont arrivés à moto vers 18h et ont ouvert le feu sur un groupe de personnes qui se préparaient pour les prières du soir dans une boutique populaire vendant du thé, face au zoo", dans un quartier d'affaires de la ville, a déclaré le porte-parole de la police Magaji Majia cité par l'AFP.

Une personne a été blessée lors de l'attaque, a-t-il ajouté.

APS

# Couple : pour durer, ne dites pas tout !

*Parler de sa journée, partager ses émotions, avouer une infidélité... communiquer est devenu le maître-mot dans la relation amoureuse. Pourtant il est parfois dangereux de tout se dire et le silence a ses vertus.*



Aujourd'hui, les codes relationnels ont changé et le couple fusionnel n'est plus un modèle tenable. Prendre un café avec un copain, ou dîner avec un ex, sans lui dire... Impensable hier, incontournable aujourd'hui ! Le "je" ne se fond plus dans le "nous", l'autonomie est de mise : en clair, il faut cultiver son individualité... jusqu'à un certain point, bien sûr !

**Que dire au sein du couple ?**

Pour la psychanaliste Bensaïd, jouer la carte de la transparence dans la relation amoureuse, c'est

prendre le risque de la banaliser. *"A se livrer sans réserve à l'autre, vous risquez de perdre de votre mystère. Une donnée essentielle de la séduction"*. Sans compter l'aspect immature de cette communication verbale à outrance.

**Le bon moment pour partager en couple**

Si les petits secrets sont nécessaires, à l'inverse, certains silences peuvent peser lourd. *"Un licenciement ou une maladie grave sont des points qui nécessitent un dialogue"*, ajoute Jacques-Antoine Malarewicz. Savoir parler est dans ce cas un signe de confiance en l'autre. Combien de couples sont sortis grandis des

épreuves difficiles ou de conflits majeurs par la parole. Partager ses émotions coule de source mais pas n'importe quand, ni n'importe comment. Chacun arrive avec son histoire, et ses blessures. Alors inutile de battre le fer quand il est chaud, devant une difficulté. Catherine Bensaïd conseille *"d'attendre le moment adéquat, base d'une communication respectueuse dans le couple"*. Encore une fois, l'équilibre est de mise pour mieux s'entendre et donc mieux s'écouter.

**Conseils pratique pour faire durer son couple**

Ces quelques conseils peuvent vous aider à trouver le juste

milieu entre transparence et silence :

**Ce qu'il ne faut pas dire : les petits secrets :**

Vous traînez avec votre meilleur(e) ami après le boulot et forcément vous rentrez plus tard. Ou vous dînez avec un(e) ex. Si vous savez que l'un comme l'autre vont le (la) rendre dingue, avec à la clé une scène assurée... Motus ! Vous coupez court à des discussions inutiles et jouissez de ce précieux sentiment de liberté sans dommage (pour les 2).

**Ça dépend : l'infidélité**  
Faites-lui part de votre incartade dans le cas où c'est un véritable symptôme d'un malaise dans votre couple. *"Ça ne va pas, d'ailleurs je t'ai trompé."* Sinon ne vous en vantez pas, c'est un moment d'individualité.

**Ce qu'il faut dire : exit le tabou de l'argent :**

Vous avez craqué pour le dernier gadget high tech (exorbitant). Mettez-le (la) dans la confiance et trouvez une parade ensemble : faites la cuisine pendant une semaine. Si vous avez été licencié, inutile de faire semblant d'y aller le matin (c'est très courant) le temps de trouver un autre boulot. Jouez cartes sur tables.

**Comment bien communiquer avec son conjoint ?**  
La première condition est d'accepter de ne pas connaître l'autre, que l'autre reste dif-

In Journal des femmes

RUPTURE AMOUREUSE

## Une situation toujours vécue comme brutale

*Après une longue relation amoureuse, la rupture est toujours un déchirement. Caroline Kruze, conseillère conjugale, nous donne quelques clés pour bien gérer ce moment douloureux.*

**Quand la rupture amoureuse devient-elle inévitable ?**

La crise qui amène un couple à envisager de se séparer est toujours le symptôme d'un dysfonctionnement qui s'est construit à deux. Et même si l'autre le refuse, se sent trahi, abandonné, c'est parce que la relation va mal que l'un des deux le met en actes, en acceptant en quelque sorte d'endosser le mauvais rôle. La rupture est inévitable quand les deux membres du couple ont essayé de comprendre pourquoi ils en sont arrivés là, tenté de voir s'il est possible que le couple se réorganise autrement et qu'un réaménagement s'avère impossible parce que le système s'est trop rigidifié.

**Quelles sont les causes les plus courantes de rupture ?**

Il arrive que les raisons pour lesquelles les gens se sont unis deviennent les causes de cette rupture. Une personne qui, par exemple, avait besoin d'être très soutenue au début d'une relation peut changer et ne plus ressen-

tir les mêmes besoins des années plus tard. Une relation où les rôles n'ont pas évolués, où le système est figé peut aboutir à une rupture.

**Quelles sont les étapes d'une rupture ?**

La rupture est toujours vécue comme brutale. Quelque chose se rompt, s'arrache : la part "fusionnelle" du couple, que vous aviez déposé en l'autre, ce qu'il avait déposé en vous. Pour autant, et même si la rupture semble éclater comme un coup de théâtre, très souvent l'un affirme avoir multiplié en vain les signaux d'alerte tandis que l'autre dit n'avoir rien vu venir. Cette collusion inconsciente est aussi à interroger. C'est cette absence d'étapes justement qui fait que les deux membres du couple, sans s'en apercevoir, ne parlent plus depuis longtemps déjà la même langue. Ne se comprennent plus. Ne s'entendent plus.

**Que faut-il éviter durant ces moments**

RELATIONS DANS LE COUPLE

## Ce sont les femmes qui doivent définir la communication

Jacques-Antoine Malarewicz, psychiatre et thérapeute, donne des conseils pour bien communiquer :

Quel est le rôle de la communication dans le couple ?

Le rôle de la communication est de comprendre ce que veut dire l'autre et comprendre ce que comprend l'autre. On a, en effet, davantage le sentiment dans notre culture que la communication est d'abord verbale, alors que l'essentiel de la communication interhumaine est non verbale. Les couples qui disent *"on ne communique pas"* veulent en fait dire *"on ne se parle plus"*. Mais des couples viennent aussi en thérapie en disant : *"On n'arrête pas de parler mais on ne se comprend pas"*. Ce n'est donc pas ce qui est dit qui est important mais bien ce que comprend l'autre ! Dans le couple, c'est cette absence de mouvement vers l'autre qui est souvent à la base des problèmes de communication. Comme chacun croit connaître parfaitement l'autre, pense par avance savoir ses réactions, il se dit : *"Ce n'est pas la peine que je parle"*... Lorsque cette communication bien définie existe — c'est-à-dire avoir le souci que ce qui est dit est compris — elle sert à partager quelque chose, comme un projet, l'éducation d'un enfant, des soucis... Mais partager signifie aussi accepter de négocier, de faire des compromis.

**Comment bien communiquer avec son conjoint ?**  
Il doit d'abord comprendre et accepter le fait qu'une femme est différente d'un homme et

férent. C'est la condition principale : l'autre ne doit pas rester quelqu'un de compris, de circonscrit... D'autre part, il faut se donner du temps d'être à deux, notamment pour les couples avec enfants. Il est important, en effet, pour le couple de se donner les moyens de sortir. C'est d'ailleurs plus rassurant pour les enfants car ils ont besoin de savoir que les parents sont aussi un couple. Bref, il faut créer un contexte où la communication est plus facile. Et bien sûr, même si on n'a pas d'enfants.

Au-delà de la communication verbale, quels sont les autres moyens de communiquer ? La communication verbale est la plus facile et, d'une certaine façon, la plus riche. Mais elle demande des efforts, notamment celui de s'entendre, c'est-à-dire de ne pas seulement s'entendre parler mais aussi d'entendre effectivement ce que dit l'autre.

En quoi la communication dans un couple est-elle souvent difficile ? Toute la difficulté réside dans le fait que ce sont les femmes qui doivent définir la communication dans le couple. En effet, l'homme est plutôt dans l'espace, le territoire, tandis que la femme est plus dans le temps, la durée, la succession des moments. Les femmes exigent des hommes qu'ils soient présents, attentifs, surprenants, rassurants... toutes les choses avec lesquelles les hommes ne sont pas forcément à l'aise. Comment justement une femme peut-elle faire comprendre à son conjoint qu'elle a besoin d'attention, de réassurance ?

Il doit d'abord comprendre et accepter le fait qu'une femme est différente d'un homme et

**difficiles ?**

On dit souvent que faute d'avoir réussi leur couple, les gens veulent actuellement réussir au moins leur rupture. On en arrive ainsi à des impératifs paradoxaux où bien se séparer, finirait par signifier en quelque sorte rétroactivement qu'on a été un bon couple. Ce qu'il faut éviter, ce n'est ni le conflit ni les affects mêmes violents qu'une rupture génère. Il vaut mieux les mettre en mots que de les taire. Les reconnaître pour mieux les métaboliser. En revanche, il ne faut pas prendre les enfants, s'il y en a, en otage. Réellement, en les séparant de l'autre parent, ou psychiquement, en tentant de le détruire en eux. Car en s'attaquant au conjoint, c'est justement à cette part du parent dans l'enfant qu'on s'attaque et les effets en sont, pour ce dernier, particulièrement dommageables

**Que faire après une rupture ?**

Lors d'une rupture, quel qu'en soit le mode, tout le monde souffre, même s'il s'agit d'une rupture consensuelle. Mais il faut bien voir que le désarroi est des deux côtés, chez celui

qui quitte comme chez celui qui est quitté. Pour surmonter cette souffrance, il est utile de se faire aider, ne serait-ce que ponctuellement. Et de préférence par un professionnel plutôt que par des amis.

Ces derniers peuvent être, en effet, troublés et se remettre en cause dans leur propre couple par projection. Seule une réflexion sur soi peut éclairer ce qui a pu venir, du fond de l'histoire personnelle de chacun, envahir peu à peu le couple et le figer dans un jeu à deux désormais piégé. C'est ainsi qu'on pourra se retrouver soi-même, se restaurer narcissiquement. Et aussi déjouer la répétition qui risque d'amener inconsciemment à choisir un même type de partenaire et à aboutir au même type de rupture.

**Justement, comment éviter ce fameux risque de "répétition" ?**

Souvent, inconsciemment, l'on va être attiré par une personne ressemblante, dans l'espoir que cette nouvelle histoire se termine bien. D'où l'intérêt d'une analyse qui permet d'éviter de reproduire les mêmes schémas.

trop tard. Il convient, donc, davantage de trouver le bon endroit que le bon moment pour communiquer. Il est primordial de mettre les choses sur la table ! Comme je le disais, il est nécessaire de s'accorder des moments à deux pour partager des moments de qualité, en sortant régulièrement au restaurant, au théâtre, en se faisant des petits week-ends... La voiture est également très utile, car il est difficile d'en sortir : il faut savoir s'en servir ! J'ai d'ailleurs pu remarquer qu'en thérapie, souvent les couples discutent avant de venir durant le trajet.

**Comment éviter le conflit ?**

Eviter le conflit, c'est d'abord comprendre l'autre. L'autre point, c'est de ne pas rester campé sur ses positions. Il faut accepter le compromis.

**Quelles sont les bonnes formulations à adopter pour faire passer un message ?**

Cela dépend de chacun. Ce qui est important est que chacun se sente respecté. Finalement, comment définiriez-vous un couple où la communication est idéale ? Un couple où chacun accepte de ne pas totalement connaître l'autre, un couple qui se donne les moyens de se retrouver à deux de temps à autre, un couple où l'un comme l'autre ne se sente obligé de tout dire à l'autre et, enfin, un couple qui sait constamment trouver de nouveaux projets... L'autre doit être perçu comme quelqu'un de nouveau, de surprenant.

**Comment aborder les sujets difficiles ?**

Trop tôt, c'est trop tôt et trop tard, c'est

NOUVEL AN AMAZIGH YENNAYER 2963

# Abranis en concert à Béjaïa

Le groupe légendaire de rock berbère Abranis revient sur la scène nationale pour fêter le nouvel an amazigh Yennayer 2963 le samedi 12 janvier prochain, à partir de 18 h, à la Maison de la culture de Béjaïa.

PAR KAHINA HAMMOUDI

**A**branis est un groupe de rock algérien de musique kabyle fondé en 1967 qui a connu un grand succès en Algérie, mais également en Europe, dans les années 1970, 80 et 90.

Le groupe a été créé en 1967 par Sid Mohand Tahar, dit Karim Abranis, chanteur bassiste. C'est en 1973 qu'il concrétisa son rêve avec ses amis Samir Chabane (batter), Madi Mahdi (guitariste) et Shamy el Baz (organiste).

1967, deux ans avant Woodstock, Sid Mohand Tahar (Karim Branis) et Shamy El Baz Chemini se rencontrent au cours d'une partie de flipper dans un des quartiers populaires de Paris. Deux jeunes adultes qui grandissent avec les images d'Elvis Presley au cinéma et la lecture de magazines comme *Salut les copains*. Élevés aux mamelles de groupes comme les Doors, les Who et Grateful Dead, ils veulent devenir rockers.

C'est dans l'avion en direction d'Alger, en 1973, pour participer à un festival que les membres du groupe choisissent le nom de Branis, en référence à la tribu berbère des Branis, citée par l'historien Charles-André Julien. C'était un défi à l'orientalisme qui frappait la société algérienne sous l'influence du pan arabisme égyptien de Nasser. Oum Keltoum était présentée comme la référence musicale incontestée et même les artistes kabyles sombraient dans l'orientalisme. La musique des Abranis était un défi à l'idéologie dominante. A une époque où il n'était pas de bon ton de prononcer le moindre mot en berbère, les Abranis affichaient une berbérisme décomplexée, naturelle sans être ostentatoire. Cependant, sur place, le nom ne sonnait pas assez algérien aux yeux du régime, les membres du groupe ajoutèrent un A avant Branis, ce qui donne le nom d'Abranis. Et c'est sous ce nom qu'ils remportèrent le prix du Festival, à la surprise générale.

Dans la foulée, ils enregistrent leur premier 45T, avec le label Oasis, dans lequel figurent les titres *Athejeladde* en face A et *Itri l'fjer* en face B. Ce premier 45T sortira en 1974 sous le nom de El Abranis. Selon le leader du groupe, il s'agit d'une décision unilatérale d'Oasis.

L'année 1975 fut d'une grande richesse, avec l'enregistrement de 3 nouveaux 45T et d'un album sur cassette. Deux 45T chez



le label La voix du Globe, avec le titre culte *Thalite* en Face B et la toute première version de leur célèbre tube *Linda*. Un autre 45T sort, chez le label Cléopâtre, ainsi que leur premier album.

Ils enregistrent aussi deux scopitones, l'ancêtre du video clip, avec les Clodettes. En 1975, après la tournée en Algérie, le groupe se scinde en deux.

Samir Chabane (le batteur) et Madi Mahdi (le guitariste) fondent alors un autre groupe du nom Syphax. Ils sont rejoints par le dernier membre du groupe Makhlof et un chanteur du nom de Samy.

Des Abranis d'origine, ne restent que Karim, qui devient guitariste, et Shamy l'organiste. D'autres musiciens vont les rejoindre.

En 1977, parution d'un 45T et d'un album vinyle 33T, Abranis 77, chez Bordj El Fen, un label algérien. Musicalement, le groupe prend le contrepied de la déferlante disco de la seconde moitié des années 1970. Le style a beaucoup changé, rythme plus lent, textes plus profonds, et tentative de fusionner rock et chaâbi. L'un de leur

plus grands succès le très rock *"Cna'lblues"* triomphe sur les ondes. Et le groupe découvre la censure sur le morceau *Yemma* sur la face B du 45T. L'album est enregistré en France, au studio Citeaux. Lors de l'enregistrement de l'album, Karim enregistre lui-même plusieurs instruments : chant, guitare solo, rythmique, basse et batterie. La participation de nombreux musiciens vont contribuer à la coloration chaâbie de l'album, comme Mohamed Salahedine à la sitare, Arif Kendouci, Noumil Mouloud & Rami Mustapha aux violons, Emile Mayons au heaubeau, Makhlof à la basse, Smaïl Slimani au oud et Hocine Staïfi à la derbuka.

En 1978, sortie du 3e album *Imité Tayri*, toujours chez Bordj El Fen. Cet album est à l'opposé du précédent *Abranis 77*, sorti tout juste une année auparavant, laissant une impression partagée entre des morceaux légendaires comme le très bluesy *"Cna'lblues"* et les titres aux sonorités chaâbies. Pour cet album, le groupe s'est entouré de musiciens de la scène jazz, avec entre autres, le bassiste Yannick Top du célèbre

groupe Magma, le pianiste Marc Goldfeder, le bassiste de Jazz Tony Bonfils. L'album *Imité Tayri* est un sublime album aux sonorités jazz-rock dans lequel alternent les très festifs *E'edder Amerrzu*, *Tame'ra*, *Amjahe*, *Tassusmi* et des morceaux au tempo plus lents avec *Aqessam*, *Ayen 'izin*, *Lqum agi* (le désenchantement de cette génération)... En 1980, Arezki Baroudi, le batteur, et Hachemi Bellali, le bassiste, rejoignent le groupe Abranis. Sortie du 4e album, *Amqsa d yize* chez Numidie Music. Plus tard en 1983, le Français Yannick Guillo, guitariste, rejoint le groupe. Parmi les principaux tubes des Abranis : *Linda*, *Wali Kan*, *Tizizwa* ou encore *Avehri*. Alors que le groupe ne s'était pas produit depuis 1983, les Abranis, précurseur du genre rock-pop en Algérie, font un retour triomphal le 29 mars 2007 dans l'émission *Ighw zif a yid* («Retiens la nuit») avant de lancer en juin 2008 une nouvelle grande tournée dans le pays qui fut un vrai triomphe.

K. H.

CONSTANTINE PRÉPARE YENNAYER

## Littérature et Histoire amazighes au menu

Yennar ou yennayer, le nouvel an amazigh, sera fêté à Constantine avec la participation d'une quinzaine de wilayas de l'est du pays, a-t-on indiqué lundi à la Direction de la culture, initiatrice de cette manifestation en coordination avec l'association culturelle Djoussour.

Le directeur de la culture de la wilaya, Djamel Foughali a indiqué que cette manifestation se tiendra cette année du 10 au 13 janvier sur le thème "littérature et histoire amazighe". Des expositions sur la culture amazighe, notamment chaoui et kabyle, avec l'artisanat traditionnel, bijouterie (travail de l'argent), habillement (m'lahfa), artisanat domestique (travail de la laine, poil de chèvre, du bois, de l'argile), sont prévues pendant la durée de ces festivités, a-t-il signalé.

APS

## De nouvelles activités éducatives et culturelles à Tipasa

**D**e nouvelles activités culturelles et éducatives seront introduites, durant cette année 2013, au niveau du complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua de Tipasa, relevant de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). Une bibliothèque pour enfants et un espace éducatif, où se mêleront savoir et loisirs, par l'exploitation de divers supports pédagogiques, seront lancés au cours de cette année.

Ces infrastructures destinées aux enfants âgés entre 3 et 6 ans notamment aideront au développement des capacités intellectuelles de ces petits, aux côtés d'ateliers

pour l'apprentissage des langues étrangères, ont indiqué les responsables du complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua, dans un communiqué.

Des classes d'alphabétisation seront, aussi, ouvertes au niveau du complexe Abdelouahab-Salim, Chenoua, au même titre que des cours de soutien pour les élèves des classes de fin de cycles primaire, moyen et secondaire, est-il précisé. Cette initiative a pour objectif d'"attirer le maximum de jeunes vers cet établissement culturel" qui se veut un "véritable pôle éducatif et scientifique qui s'ajoutera aux autres acquis de la wilaya", ajoute-t-on de même source.

Des activités culturelles, artistiques et théâtrales sont organisées, tout au long de l'année, à cette annexe de l'ONCI, où se déroulent chaque samedi après-midi des activités de détente au profit des enfants. L'essentiel des activités assurées par cet établissement, lové au creux du djebel Chenoua et longeant la côte, est assuré au niveau des ateliers de théâtre, de dessin, de musique et d'informatique.

Par ailleurs, cette annexe dispose de deux salles de spectacles, d'un théâtre en plein air, d'une médiathèque et d'une salle de conférences.

APS



# ACCUSÉ levez-vous !



ADULTÈRE ET TENTATIVE DE MEURTRE

## Passion diabolique (2<sup>e</sup> partie)

*Résumé : Nadia, une mère de famille de 30 ans, se sent délaissée par un mari qui s'absente trop souvent de la maison pour des raisons professionnelles. Elle reçoit l'appel téléphonique d'un inconnu qui sait parler aux femmes. Elle se sent attirée malgré elle...*

PAR KAMEL AZIOUALI

Dès que les trois enfants de Nadia furent retournés à l'école aux environs de 13h20, elle se précipita sur son téléphone et appela l'inconnu. Elle parla avec lui jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de crédit sur sa ligne. Ensuite, ce fut lui qui lui téléphona. Mais lui avant d'épuiser son crédit l'invita à sortir pour qu'ils se rencontrent mais elle déclina la proposition.

- Oh ! non....

- Pourquoi ? Tu n'es pas bien avec moi ? Le courant passe bien entre nous, pourtant ? La discussion te plaît... pourquoi ne veux-tu pas que nous nous rencontrions alors ?

- Je me sens très bien avec toi mais j'ai peur que nous commettions une bêtise.

- Mais quelle bêtise pourrions-nous commettre ? Nous sommes des adultes, pas des... lycéens.

- Oui, mais moi je suis mariée...

- Je le suis aussi ! Mais nous ne ferons rien de bien grave, je t'assure... je veux juste te connaître... je me sens si bien avec toi... Moi aussi j'ai des problèmes avec ma femme. Je me suis trompé à son sujet... j'aurais dû réfléchir plus longuement avant de l'épouser.

- Ah ! moi aussi c'est ce que je me dis... j'aurais dû connaître un peu plus Lotfi avant de m'engager avec lui... en vérité ce sont mes parents qui m'ont forcé la main. Ils ont prétendu que je ne trouverais pas meilleur époux que lui. Instruit et cadre dans une grande institution étatique...

- Tu veux savoir ? Je suis sûr que lui non plus il ne doit pas être content de son mariage avec toi...

- Tu crois ? c'est pourquoi il s'absente souvent de la maison, à ton avis ?

- Oui, sans doute... moi aussi parce que je trouve mon mariage raté, je ne me sens pas à l'aise chez moi mais moi, je rentre et j'accomplis même mon devoir d'époux parce que je ne peux pas faire autrement que d'assumer mon erreur. Et puis lorsqu'on a des enfants, il est difficile de réparer une erreur de ce gabarit-là sans en faire des victimes. Je n'aime plus ma femme mais j'aime les enfants que nous



avons conçus. J'ai un garçon et une fille. C'est pour eux que j'accepte ma situation.

- Ah ! mais c'est le cas pour moi aussi... c'est à cause de mes trois enfants que j'accepte de passer de longues journées enfermée entre quatre murs où l'oxygène me manque !

- Je me sens aussi prisonnier, je sens aussi que parfois l'oxygène me manque... alors de temps en temps, je pars à la recherche de quelque chose qui me donne envie de vivre... Et en ce moment, en t'entendant parler, j'ai l'impression de revivre, de ressusciter... S'il te plaît trouve un moyen pour sortir pour que nous nous retrouvions ensemble et que je puisse te regarder et entendre ta belle voix autrement que par le biais d'un téléphone portable.

- Euh... oui... d'accord... je sortirai... mais j'ai besoin de réfléchir d'abord... s'il te plaît ne me force pas la main. Je... j'ai peur surtout que les gens nous voient... Tu sais les gens ont du temps à perdre alors ils sont constamment à l'affut d'une croustillante histoire à raconter et d'un beau scandale à propager.

- Je sais. Où habites-tu ?

- A Bordj el-Kiffan...

- Hum... cela t'intéresserait une virée du côté de Staouéli ?

- Non... la côte ouest d'Alger est à éviter absolument ; j'ai de la famille dans cette région...

- Hum... moi aussi... Et la côte Est ? Du côté de Zemmouri par exemple ? Il y a un beau complexe touristique là-bas... Tu y es déjà partie ?

- En dehors des murs de notre F3, je ne connais aucun autre endroit.

- Je t'y emmène. Nous y passerons une bonne journée. Tu es d'accord pour demain ?

- Non... non... pas demain... j'ai besoin de réfléchir... tu sais ce que tu es train de me demander ?

- Oui. Je suis en train de te demander de vivre un peu ta propre vie. Tu es en train de te sacrifier pour tes trois enfants mais crois-moi, dès qu'ils seront adultes et mariés ils t'oublieront...

- C'est vrai... Tu as raison... J'ai vu ce qu'ont fait mes frères avec maman... Ils ont essayé de l'envoyer à un hospice. C'est moi et ma jeune sœur, qui nous sommes opposés à cette honte et c'est nous aussi qui subvenons à ses besoins. Sinon mes frères, ils l'ont totalement oubliée.

- Tu as une jeune sœur qui s'appelle Nora mais toi je ne sais pas comment tu t'appelles.

- Warda.

- Oh ! la ! la ! le joli prénom... Je suis sûr que tu es aussi belle qu'une rose... Et que ta belle voix ne fait que donner un aperçu de ta grande beauté... Ah ! Il faut que je te voie.

- Et toi comment t'appelles-tu ?

- Kada... Euh... Abdelkader mais on m'appelle familièrement Kada.

- Moi je préfère Abdelkader... et je te demanderai Abdelkader de patienter un peu... En attendant sois gentil... ne me téléphone plus ; c'est moi qui t'appellerai. Si jamais tu m'appelles je change de puce et tu ne pourras plus me contacter.

- Mais tu m'appelles, hein ? C'est sûr ?

- Si je ne t'appelle pas cela signifiera que ta proposition me fait peur et que je préfère en arrêter là... mais si je t'appelle, c'est que j'ai vraiment... besoin d'oxygène.

Cinq jours plus tard, Lotfi, le mari de Nadia revint de sa mission et le lendemain, il dut repartir pour une autre mission. La jeune épouse fit alors venir sa mère pour passer quelques jours chez elle et pour qu'elle s'occupe de ses trois enfants durant son escapade. Puis elle téléphona à Abdelkader pour lui dire qu'elle était d'accord pour sortir avec lui. A sa mère, elle fit

croire qu'elle avait plusieurs factures à payer et qu'une fois les factures payées, elle se rendrait chez le dentiste pour soigner une dent qui la faisait souffrir.

- Si j'ai bien compris, lui dit alors sa mère, tu seras absente toute la journée ?

- Oui maman... je déteste sortir... c'est pourquoi je préfère faire tout en une seule journée pour ne pas sortir les autres jours.

- Tu es comme ta mère... Ton foyer est ton seul monde... Tu as raison ma fille. Ton foyer est ton seul bonheur.

Nadia fut sur le point de répliquer à sa mère que son foyer était pour elle synonyme de prison, d'ennui et de tristesse mais elle se ravisa. N'était-ce pas elle qui l'avait encouragée à accepter d'épouser Lotfi ? Alors pourquoi la décevoir en lui annonçant que son choix avait finalement été mauvais ?

Pour ne pas attirer l'attention de ses voisins de Bordj el-Kiffan, Warda donna rendez-vous à Abdelkader à Réghaïa. Elle n'eut aucune peine à le reconnaître grâce à sa belle voiture et à son matricule. Il n'était pas aussi beau qu'elle l'avait imaginé mais il n'était pas mal. Ce qui lui plaisait en lui c'est qu'il parlait et la faisait rire contrairement à son mari qui ne parlait qu'avec ses dossiers, son micro-portable et son directeur général.

Contrairement à ce que lui avait promis Abdelkader, il ne s'était pas contenté de parler de la pluie et du beau temps. Après une petite promenade sur la plage de Zemmouri El-Bahri, les deux jeunes gens s'offrirent un rapide déjeuner avant de consacrer la plus grande partie de leur temps à respirer l'oxygène qui leur faisait défaut dans une chambre d'hôtel ? Warda durant toute la « respiration » s'était sentie proche des portes des Sept Cieux. Elle ignorait encore avec quel monstre elle avait trompé son mari et entamé la destruction de son foyer.

K. A. ( à suivre... )

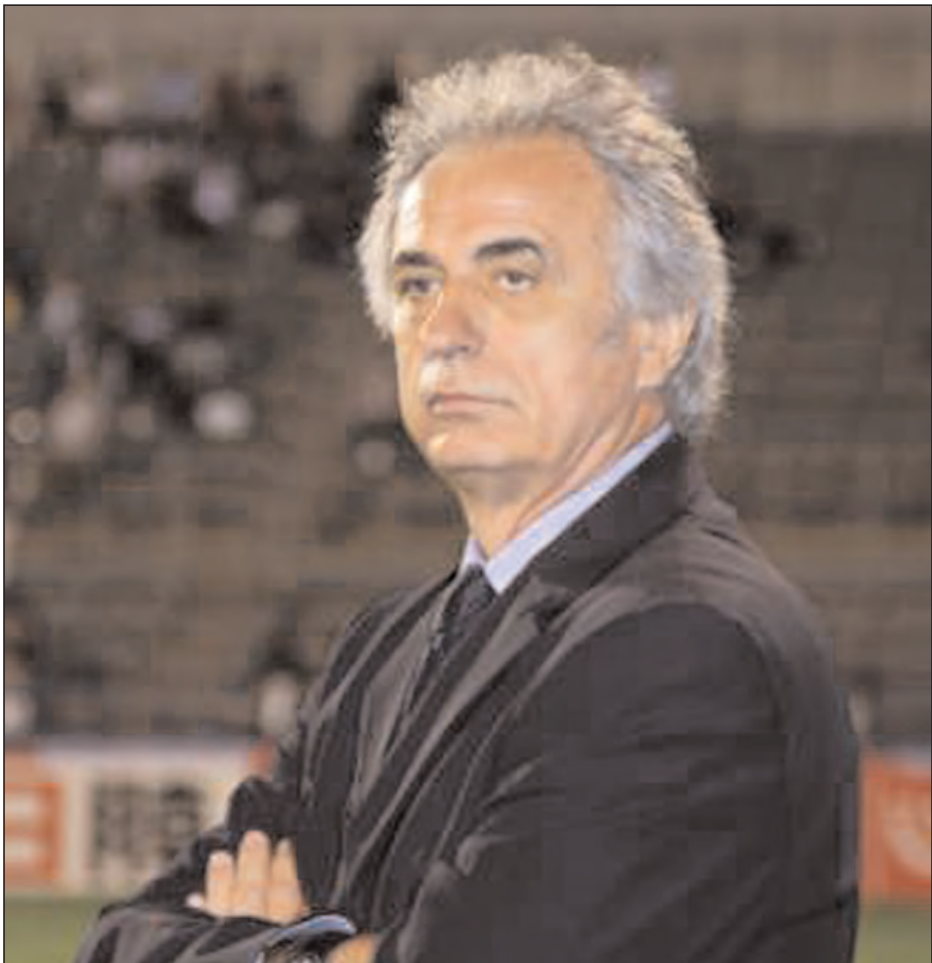
PRÉPARATIFS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

# À quel onze pense Halilhodzic ?

*Réunie au Bafokeng sport campus de Rustenburg en Afrique du Sud, la sélection algérienne de football se prépare à renouer avec la échéances internationales.*

PAR MOURAD SALHI

Avant d'affronter l'équipe de Tunisie, le 22 janvier prochain au Royal Bafokeng stadium, les joueurs de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic, passeront deux tests amicaux dont le premier aura lieu ce samedi face au pays hôte de cette édition, l'Afrique du Sud. Avec des joueurs qui manquent d'expérience et des choix de l'entraîneur, les Verts doivent trouver un onze qui fonctionne bien avant le coup d'envoi de cette joute continentale. Depuis son arrivée à la tête de la barre technique de la sélection algérienne, le Bosnien Halilhodzic n'a jamais abandonné sa philosophie de jeu et celle inculquée à ses joueurs pour passer à une équipe plus efficace en attaque. Cette équipe composée de joueurs qui n'ont pas d'expérience dans ce genre de compétition, l'équipe algérienne avec plus de volonté pourra rivaliser avec n'importe quelle équipe africaine. Le résultat est là. Les Algériens, et après une période de doute, n'ont eu aucun mal à prendre de la vitesse depuis l'arrivée du technicien bosnien. Pour cette édition en Afrique du Sud, l'entraîneur national a retenu 23 joueurs pour effectuer le stage à Rustenburg. Des changements peuvent être effectués en cas de blessure où autres aléas. En participant à cette Coupe d'Afrique des nations avec une équipe remaniée, Halilhodzic aura du mal à composer son onze entrant. D'abord dans les buts, M'bolhi manque énormément du temps de jeu, puisqu'il n'a toujours pas de club. En l'absence du gardien de buts de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, le coach est attendu à mettre dans ce poste Azzedine Doukha de



l'USM Harrach qui effectué une bonne prestation face à la Bosnie lors du dernier match amical au stade 5-Juillet. Dans la défense, Halilhodzic ne devra pas effectuer beaucoup de changements. Ce compartiment verra certainement la participation de Mehdi Mostefa et Carl Medjani qui évoluent dans le même club français l'AC Ajaccio, Issaâd Belkalem de la JSK ou Rafik Halliche pour leur expérience. Un petit peu devant, Medhi Lacen du club espagnol Getafe prendra certainement sa place, surtout que Khaled Lemouchia manque de compétition. Fouad Kadir qui a paraphé un contrat avec l'Olympique de Marseille est attendu à prendre sa place à côté de Adlen Guedioura, Djamel Mesbah

ainsi que Riad Boudebouz. Pour la charnière offensive, Hillal Soudani sera aux commandes en compagnie éventuellement de Islam Slimani. L'Algérie s'est inclinée en amical face à la Bosnie sur le score de 1-0. Le vrai test de Halilhodzic s'est avéré être un échec, surtout après deux années à travailler avec presque les mêmes joueurs. En tous cas, le sélectionneur aura encore devant lui plus de dix jours de préparation pour essayer d'autres variantes et permettre à son équipe de retrouver son équilibre, surtout que les Verts s'apprêtent à entamer un tournoi de haut niveau, où les erreurs se payent cash.

M. S.

PARADOU AC

## El Moueden et Benrabah, libérés par Paris FC

Les deux joueurs Abdellah El Moueden et Anis Benrabah réintégreront dès mercredi les rangs du Paradou AC (division amateurs) après une expérience de six mois au Paris FC (National, France), a-t-on appris mardi auprès du président du PAC, Kheireddine Zetchi, qui a tenu à "positiver" leur expérience du côté de l'Hexagone. "Le Paris FC, qui est dans une situation délicate au classement, a jugé utile de se renforcer par des joueurs d'expérience pour éviter la relégation, ce qui l'a amené à remettre à notre disposition deux de nos trois joueurs qui évoluaient chez lui depuis l'été dernier", a déclaré à l'APS, le premier responsable du club algérois. Outre les deux éléments en question, Djamel Ibouzidene est le troisième joueur issu de l'académie de football du PAC à avoir intégré les rangs du club parisien. Les trois élèves avaient rejoint sur place leur formateur, Olivier Guillou, mais qui a été remercié au milieu de la première partie de la saison. Ibouzidene, lui,

continue l'aventure au sein de l'ancien club de l'ex-star algérienne, Rabah Madjer, mais il ne tardera pas lui aussi à revenir au PAC, puisque Zetchi annonce son retour au bercail "pour juin prochain". "Il ne faudra nullement croire que l'expérience de ces trois élèves à Paris fut un échec. Loin s'en faut, car cela entre dans le cadre du processus de leur formation. C'est une étape qui a été donc programmée à l'avance", a encore expliqué le président paciste. Zetchi a profité pour rappeler que son club, "et contrairement à ce qui a été dit ici et là, n'a jamais effectué une transaction financière avec le Paris FC" lorsque ses trois jeunes avaient signé au profit de la formation de la capitale française. "Dans notre plan de formation, il est question d'envoyer régulièrement des jeunes de notre Académie s'aguerrir au sein de clubs européens. C'est une forme de stage auquel ils sont conviés. Ça a démarré avec ces trois joueurs, et d'autres vont les suivre prochainement", a-t-il rappelé. Par ailleurs, ce

même responsable a estimé que le retour d'El Moueden et de Benrabah, âgés de 18 ans chacun, devrait profiter et au PAC et à la sélection nationale des moins de 20 ans, appelée à disputer le championnat d'Afrique de sa catégorie prévu en mars prochain à Oran et Aïn Temouchent (ouest d'Algérie). "Comme on joue l'accession en Ligue II", on est en train depuis quelques temps de jeter dans le bain quelques uns de nos élèves de l'académie. Les deux joueurs qui reviennent du Paris FC seront intégrés dans l'équipe fanion car ils ont les qualités pour contribuer à la réalisation de notre objectif", a-t-il estimé. "Etant également sélectionnables, je suis persuadé qu'ils peuvent aussi donner un plus à l'équipe nationale des U-20 lors du prochain championnat d'Afrique s'ils sont retenus par le sélectionneur national", a-t-il poursuivi.

APS

### COUPE DE FRANCE, 32<sup>ES</sup> DE FINALE Akrou et Yahia Cherif brillent face à Valenciennes

Les Algériens Nassim Akrou et Yahia Cherif ont brillé de mille feux lors de la qualification de leur équipe Istres (Ligue 2) aux dépens de Valenciennes (Ligue 1), en étant les auteurs des trois buts istriens 3-3 (4 tab 3) lundi soir dans le cadre des 32es de finale de la coupe de France de football. Yahia Cherif (25 ans) a été déjà déterminant pendant le temps réglementaire de la partie en signant le but égalisateur à la toute dernière minute du match (1-1), permettant à ses coéquipiers d'aller aux prolongations. Ensuite, ce fut autour de son compatriote Akrou de se distinguer en donnant l'avantage à Istres grâce à un doublé (102<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup>), confirmant qu'il n'a rien perdu de son sens de but en dépit du poids de l'âge (38 ans). Les Valenciennois, qui viennent de perdre les services de l'international algérien Fouad Kadir transféré à Marseille, n'ont toutefois pas abdiqué, parvenant à remettre les pendules à l'heure au prix de deux réalisations intervenues à la 111<sup>e</sup> et la 114<sup>e</sup> minutes. Les deux équipes ont été ainsi contraintes de recourir à la séance des tirs au but, pendant laquelle la chance a souri finalement aux coéquipiers des deux attaquants algériens, qui vont affronter Raon-l'Etape (CFA) lors des 16<sup>es</sup> de finale, alors que Valenciennes devient la sixième formation de l'élite française à quitter cette épreuve dès les 32<sup>es</sup> de finale.

MAÎTRE BELABED

### « Je rêve de lancer une école de kung fu hung gar en Algérie »

Le maître en kung fu hung gar, Saïd Belabed, initiateur de cet art martial en Algérie en 2001, ambitionne de créer la première école spécialisée dans l'enseignement de cette discipline sportive originaire du sud de la Chine. Après avoir lancé en 2001 à Béjaïa, la première section de kung fu hung gar, Belabed a assuré la formation de plusieurs entraîneurs nationaux à travers 17 wilayas. Ces techniciens vont, à leur tour, constituer "très prochainement", selon le maître Belabed, "un comité national du kung fu hung gar", à l'instar des autres commissions nationales représentant huit autres spécialités. Toutes ces commissions sont coiffées par la Fédération algérienne des arts martiaux. "Mon rêve, maintenant, est de voir la naissance en Algérie de la première Ecole spécialisée dans cette discipline. J'ai réussi à lancer ce style à Sedouk, comme première opération. J'ai enseigné ses rudiments, et par la suite, j'ai pu toucher plusieurs autres wilayas du pays", a indiqué Maître Belabed à l'APS. L'initiateur du kung fu hung-gar en Algérie, active aujourd'hui en Belgique, où il a réussi à lancer une école, et avec le temps créer la Fédération belge du style kung fu hung gar (International Federation Hung Gar), avec l'aide d'un maître américain. "En Belgique, j'ai trouvé un environnement adéquat et tous les moyens pour développer ce style" a expliqué l'initiateur du hung gar en Algérie. Son enthousiasme pour cette discipline, lui a permis de proposer ses connaissances à d'autres pays en Europe, où il a grandement contribué à la naissance de plusieurs écoles de kung fu hung gar, en France, Pays-Bas, Allemagne et Italie. Concernant l'école qu'il veut lancer en Algérie, Maître Belabed attend un soutien des responsables du sport, pour réaliser son rêve de toujours. "Si je trouve une adhésion de la part des responsables du secteur du sport en Algérie, je ne ménagerai aucun effort pour créer cette une école pour enseigner le hung gar", a souhaité Maître Belabed, assurant que ce projet apportera beaucoup à la jeunesse algérienne, car c'est un style qui développe, dans une parfaite symbiose, le corps et l'esprit.

APS

# Lea

nouvelle égérie  
de L'Oreal Paris

Lea Michele a signé un contrat de 1 million de dollars pour représenter L'Oreal. "Je suis surexcitée et très honorée de faire partie de la grande famille L'Oréal Paris", a-t-elle déclaré.



## Florence Foresti

elle fait toujours  
un carton

Florence Foresti à chacun de ses spectacles arrive à faire un carton. Elle est parmi les humoristes les plus appréciés en France.

## Jean-Luc Delarue

une mort et encore plein de  
questionnements

Jean-Claude Delarue, un père meurtri, n'arrive pas à comprendre pourquoi il n'a pas été associé aux derniers instants de son fils dont il n'a appris la mort que 26 heures après.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Fajr                                            | 06h22 |
| Dohr                                            | 12h54 |
| Asr                                             | 15h29 |
| Maghreb                                         | 17h52 |
| Icha                                            | 19h18 |

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

PARACHÈVEMENT DE LA DÉCOLONISATION  
DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario réitère sa disposition  
à coopérer avec l'Onu



Le Front Polisario a réitéré sa disposition à coopérer de manière "constructive" avec le secrétaire général de l'Onu et son envoyé personnel, en vue de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental, rapporte lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Mohamed Abdelaziz a souligné la responsabilité qui incombe à l'Onu et au Conseil de sécurité dans "l'accélération" de la reprise des négociations entre les parties sahraouie et marocaine, selon SPS.

Le Front Polisario a, d'autre part, condamné "l'obstruction marocaine permanente" du processus de décolonisation du Sahara occidental, réitérant "la disposition de la partie sahraouie à coopérer de manière constructive avec le secrétaire général de l'Onu et son envoyé personnel Christopher Ross" dans le cadre du processus de décolonisation, rappelant la responsabilité de l'Onu envers la dernière colonie en Afrique.

Par ailleurs, le Front Polisario a qualifié de "positive" la récente visite de Christopher Ross dans la région qui a concerné pour la première fois les territoires sahraouis occupés et libérés, après une

opposition injustifiée de la part du Maroc, soulignant qu'elle doit être suivie par des "mesures concrètes" devant permettre à la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) d'assumer pleinement son rôle en matière de protection et de surveillance des droits de l'Homme.

Le Front Polisario n'a pas manqué de saluer les positions exprimées au niveau du Parlement européen en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental, appelant à l'arrêt immédiat de tous les actes illégaux de spoliation et d'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental par le Maroc.

Le secrétariat national du Front Polisario a exprimé, par ailleurs, ses félicitations au peuple palestinien à l'occasion de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de membre observateur.

Il a également exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude à tous les pays amis du peuplesahraoui en Afrique et dans le monde, en premier lieu l'Algérie.

R. N./agence

TIPASA, ASSOCIATION DE MALFAITEURS

Démantèlement d'une bande  
spécialisée dans le cambriolage d'appartements

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le cambriolage d'appartements vient d'être démantelée par les services de la Police judiciaire de la sûreté de daïra de Hadjout, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa.

Cette bande de malfaiteurs est composée de quatre individus, dont deux repris de justice notoires qui exerçaient comme veilleurs de nuit dans un quartier de la ville de Hadjout, où trois appartements avaient été cambriolés à plusieurs reprises, a précisé la même source.

Arrêté, l'un des cambrioleurs a avoué devant la Police judiciaire avoir commis des vols dans des maisons, d'où il avait subtilisé des sommes d'argent, deux ordi-



nateurs portables et des bijoux, tandis que ses comparses s'occupaient du recel des objets volés, a-t-on indiqué de même source. Déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Hadjout, les mis en cause ont été placés en détention préventive, en attendant d'être jugés pour "association de malfaiteurs", "vol par effraction" et "recel".

SECTEUR DES TECHNOLOGIES

L'OIT relève des discriminations  
contre les femmes



L'Organisation internationale du travail

(OIT) a mis en garde lundi contre la discrimination entre les hommes et les femmes dans les domaines des sciences et des technologies, affirmant que le retard accusé par la gent féminine dans ce secteur, y compris dans les pays développés, "est dû à un problème d'attitude et non d'aptitude".

"Les femmes ont tendance à être sous-représentées dans les sciences sociales et humaines et sous-représentées dans les sciences et les technologies", a observé une responsable de cette organisation onusienne, Claude Akpokavie, auteur d'un rapport appelant à des mesures pour remédier à ce déséquilibre.

Ce phénomène est constaté dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Aux Etats-Unis, une étude menée par l'Université de Yale a révélé que les femmes diplômées en sciences faisaient l'objet de discriminations lorsqu'elles se portaient candidates à un poste de chercheur.

Pour la directrice du Bureau de l'égalité entre hommes et femmes à l'OIT, Jane Hodges, l'écart entre hommes et femmes dans ce domaine est lié aux attitudes et au partage des rôles bien ancré dans différentes sociétés qui encouragent les filles à suivre des filières plus "douces".

"Les filles ont beaucoup moins tendance que les garçons à étudier l'ingénierie, l'informatique ou la physique", a expliqué Mme Hodges.

Selon elle, "les stéréotypes sur les filles les représentent comme moins intéressées ou moins douées pour certaines disciplines comme les mathématiques ou les sciences. Cela réduit incontestablement a-t-elle estimé, leur accès à des emplois plus rémunérateurs ou aux

marchés du travail offrant davantage de débouchés".

Cependant, a-t-elle poursuivi, "quand on encourage une participation égale dans les études scientifiques, les filles excellent véritablement".

Les femmes décrochent plus de la moitié des diplômes universitaires dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), mais n'obtiennent que 30% des diplômes en sciences et technologie.

"Le pourcentage de femmes diplômées qui s'orientent vers la recherche est encore plus réduit: elles représentent moins de 30% des chercheurs en sciences et technologie dans la plupart des pays de l'OCDE et seulement 12% au Japon et en République de Corée", a-t-elle fait savoir.

En Arabie saoudite, 65% des inscriptions dans les filières scientifiques en 2010 émanaient de femmes mais elles ne constituaient que 1% des chercheurs, un schéma qui se répète dans d'autres pays du Moyen-Orient. En Chine, plusieurs universités exigent des scores d'admission plus élevés pour les candidatures féminines. sDans les cursus de sciences de l'Université chinoise de science politique et de droit, les femmes devaient obtenir un score d'au moins 632 points aux examens nationaux tandis que les hommes n'avaient besoin que de 588 points.

Les femmes qui choisissent d'enseigner les sciences au niveau universitaire peuvent aussi être confrontées à des obstacles pour progresser.

De nombreux articles sont parus ces derniers mois décrivant des politiques discriminatoires et des disparités criantes entre hommes et femmes dans plusieurs pays du monde, notamment aux Etats-Unis, en Chine, en Iran et dans les pays du Moyen-Orient, souligne le rapport de l'OIT.